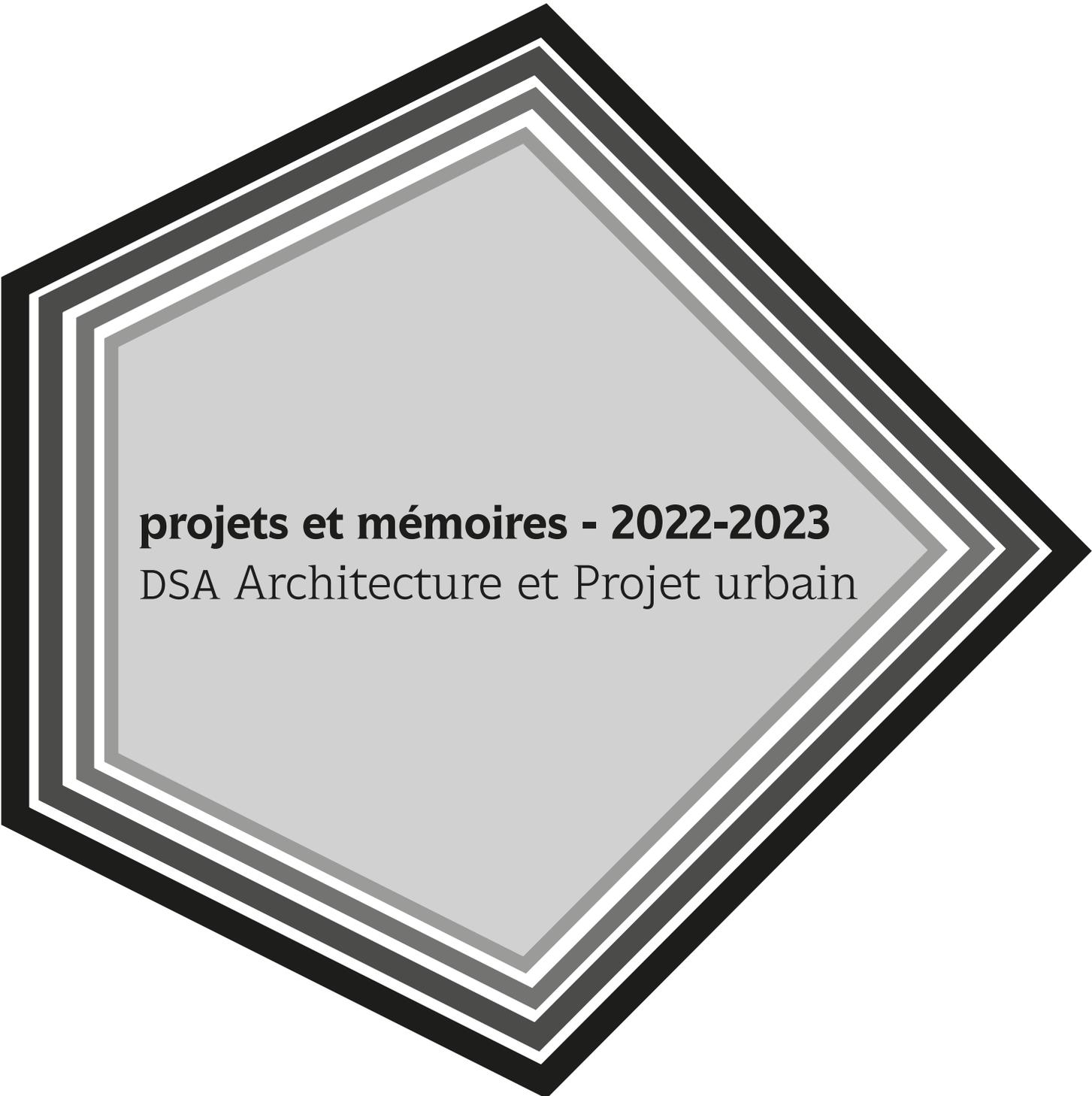


école nationale  
supérieure  
d'architecture  
de **paris-belleville**

# **Architecture des territoires**

## **Projet & recherche**



**projets et mémoires - 2022-2023**  
DSA Architecture et Projet urbain

## Domaines de questionnements

Projets et mémoires de fin de formation du DSA Architecture et Projet urbain

Le projet de fin d'études du DSA porte sur un domaine de questionnement qui est défini préalablement au début du semestre. Il est recommandé aux étudiant-es de travailler sur un territoire ou sur une question sur lesquels iels ont déjà pu accumuler des ressources documentaires. Avant le début du 1<sup>er</sup> semestre de 2<sup>e</sup> année, il leur est demandé de définir un domaine général de questionnement ; un énoncé problématique qui expose les hypothèses à partir desquelles sera développé le projet ou le mémoire ; un territoire de développement.

Quelle que soit l'approche privilégiée pour mener le travail de fin de formation, la démarche devra permettre *a minima* de :

- Comprendre un site (ses géographies physique, humaine, urbaine...);
- Décrypter ses logiques de transformation (planification, valorisation foncière, valeurs symboliques et d'usage, contraintes techniques, obsolescence économique, etc.).
- Identifier les acteurs qui participent à la définition et la réalisation des formes urbaines;
- Clarifier le rôle et la place du spécialiste du projet urbain dans ce processus.

Une attention particulière sera portée à l'« économie d'ensemble de conception et de représentation », c'est-à-dire à la faculté qu'ont les divers aspects développés du projet à couvrir l'ensemble de la démarche, en complémentarité et en approfondissement les uns des autres. Cela se concrétise dans des représentations (représentations graphiques, mais aussi texte, photographie, photomontage, vidéo, etc.) qui se complètent les unes les autres, mais aussi par le biais d'échelles complémentaires. Cette simultanéité des représentations (et de la réflexion) à plusieurs échelles est primordiale dans un processus qui n'est pas linéaire (du plus grand, l'urbain, au plus petit, l'architectural), mais itératif, les différents niveaux d'approfondissement permettant leur vérification mutuelle au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion.

Certaines notions essentielles à la démarche de projet urbain devront être abordées pour le travail présenté en fin de cursus :

- Simultanéité des échelles spatiales ;
- Concordance des temporalités (échelles de temps);
- Multiplicité des logiques d'acteurs ;
- Itération des phases de conception (non-linéarité);
- Économie de la démarche de conception ;
- Complémentarité des représentations.

Quelle que soit la forme retenue, les travaux de fin de formation devront se confronter aux différentes exigences professionnelles et académiques de ce type d'étude. Les travaux seront appréciés en fonction de certains critères et notamment :

- Économie d'ensemble: relation entre état des lieux/intentions/stratégie; adéquation stratégie/scénario(s);
- Complémentarité des représentations;
- Clarté de la démarche: présentation orale, présentation graphique;
- Définition spatiale des intentions urbaines;
- Modalités architecturales de la « rencontre » entre stratégie et site.

DSA Projet urbain de l'Énsa de Paris-Belleville  
**Présentation des projets de fin de formation**  
Architecture des territoires  
Projet & recherche

Soutenance le vendredi 10 février 2023

**Miguel AL BITAR**

« Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne »

**Géraldine Marie DIAZ STANGE**

« La décroissance des centres-villes : une opportunité pour la ville de demain »

**Gabriel DOUAIHY**

« Le grand parc de la vallée »

**Audrey GHOUSSOUB, Maya SALIBA, Elie ZGHEIB**

« La remise en jeu des grandes emprises logistiques en déshérence. Cas d'étude nord-est de l'île-de-France »

**Maria GHRAICHI, Marie-Alice LAUR**

« Réconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville au service du développement durable d'un territoire »

**Salma KHALFAOUI**

« L'écosystème ville. La ville face au dérèglement climatique »

**Sovannara POM**

« Organiser le territoire à travers les fermes »

**Léane SONDAG**

« La solidarité communale, une stratégie territoriale »

**Jessica TAOUK**

« Jounieh, une reconnexion avec le patrimoine naturel »

**Yosra TOUATI**

« Réactivation d'une petite ville en déprise. Plombières-les-Bains au défi de la mono-activité touristique »

**Membres du jury**

Personnalité extérieure :

Paul Baroin, architecte et urbaniste, membre de l'Atelier parisien d'urbanisme

Enseignants du DSA : Solenn Guevel (matinée), Arthur Poiret (après-midi)

Enseignant Énsa-PB : Armand Nouvet, Pr. Énsa de Paris-Belleville

**Encadrants**

Patrick Henry, Pr. Énsa de Paris-Belleville

André Lortie, Pr. Énsa de Paris-Belleville

#Crise #Résilience #Durabilité #Ressources\_Locales #Privé\_Public



**Image 1-2-3-4 : Photographies de la ville de Ras Baalbek , Liban Nord**

**Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne**

# Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne

**Miguel Al Bitar**  
**Pays : Liban**  
**Ville : Ras Baalbek**  
**Encadrants projet : André Lortie,**  
**Patrick Henry**

Le projet vise à encourager les citoyens à participer à la transition vers une ville durable en utilisant le sol d'une façon adaptée aux besoins et ressources locales de manière efficace conforme au territoire, en mutualisant les outils et les savoir-faire locaux.

Les villes ont toujours évolué en réponse aux besoins d'accès aux ressources pour assurer un bon cadre de vie. L'utilisation du sol a été modifiée au fil de l'histoire pour répondre aux besoins de chaque époque.

Initialement, Ras Baalbek était riche en bois, eau, pierre et terres agricoles. Suite à l'étalement de la ville et la modernisation des modes de vie, les valeurs et les habitudes ont changé, et ses besoins en ressources ont augmenté. Ses ressources locales sont soit épuisées, soit devenues insuffisantes, ce territoire est donc devenu dépendant de sources externes.

Sous l'effet des crises nationales (politique, économique, des ressources) la résilience des habitants les a poussé à se débrouiller pour assurer leurs besoins. Ainsi les habitudes changent comme le covoiturage et les déplacements doux, les usages aussi (sur le toit on produit de l'énergie et sur le sol on stocke) mais aussi les valeurs, on donne valeur au savoir faire, au vide et aux déchets.

Le projet se base sur la participation active des citoyens à des initiatives visant à améliorer la sécurité énergétique et l'alimentaire dans un contexte de développement durable. Cela implique une adaptation de l'utilisation du sol pour répondre aux besoins de la ville. On va trouver dans les lieux non utilisés de la ville, les espaces manquants aux dispositifs de production, d'accès ou de mutualisation.

Pour cela, l'approche vise également à sensibiliser les citoyens à la valeur des ressources locales, en les utilisant de manière efficace et éco-responsable, en reboisant le territoire et en encourageant l'échange de ressources, de services et de savoir-faire. Ainsi les initiatives participent à la minimisation de l'artificialisation du sol, à la préservation de la valeur du vide non bâti et à considérer les déchets comme ressources en encourageant le tri, la réutilisation et la réhabilitation des ruines et bâtiments vacants.

#Crise #Résilience #Durabilité #Ressources\_Locales #Privé\_Public

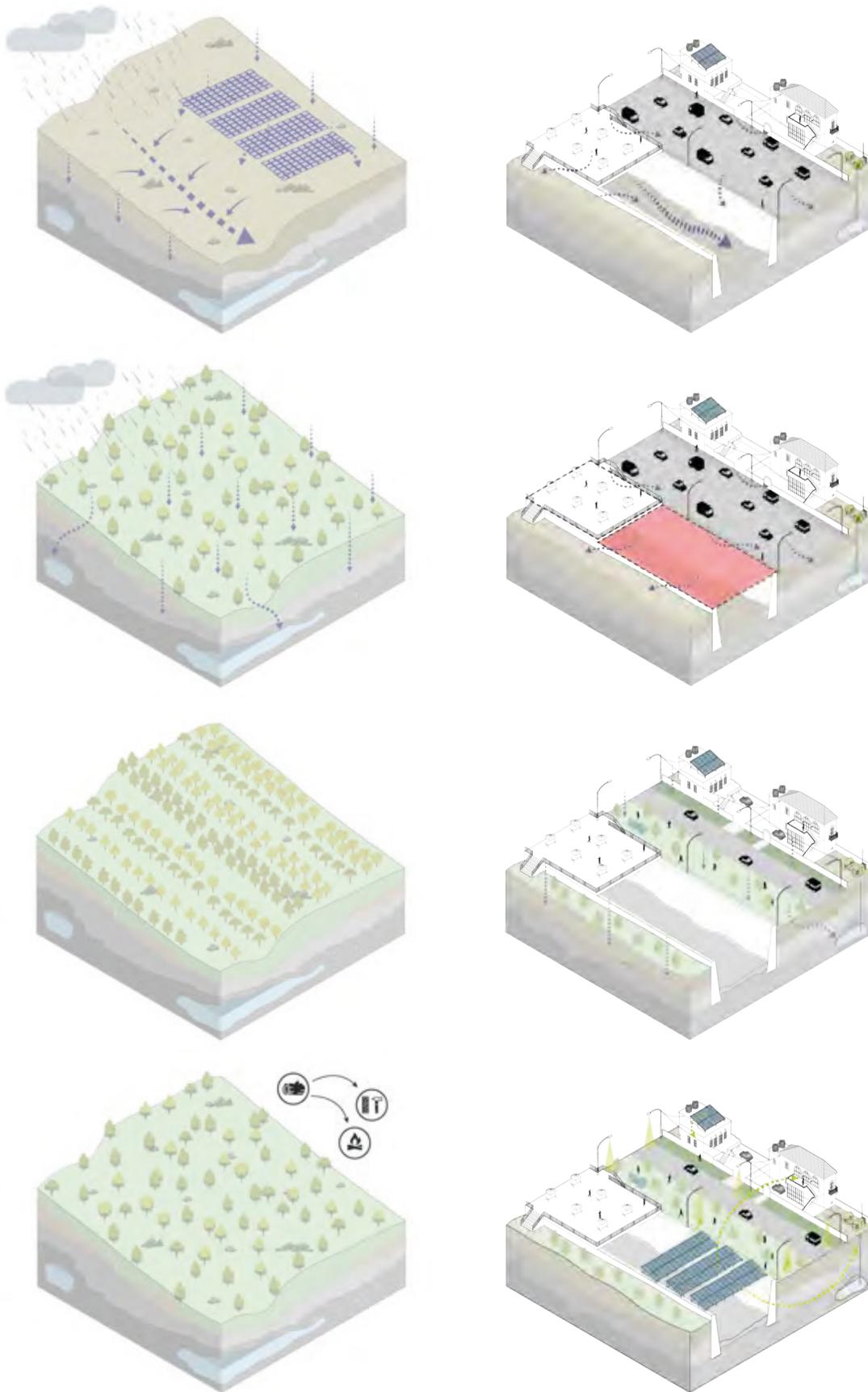
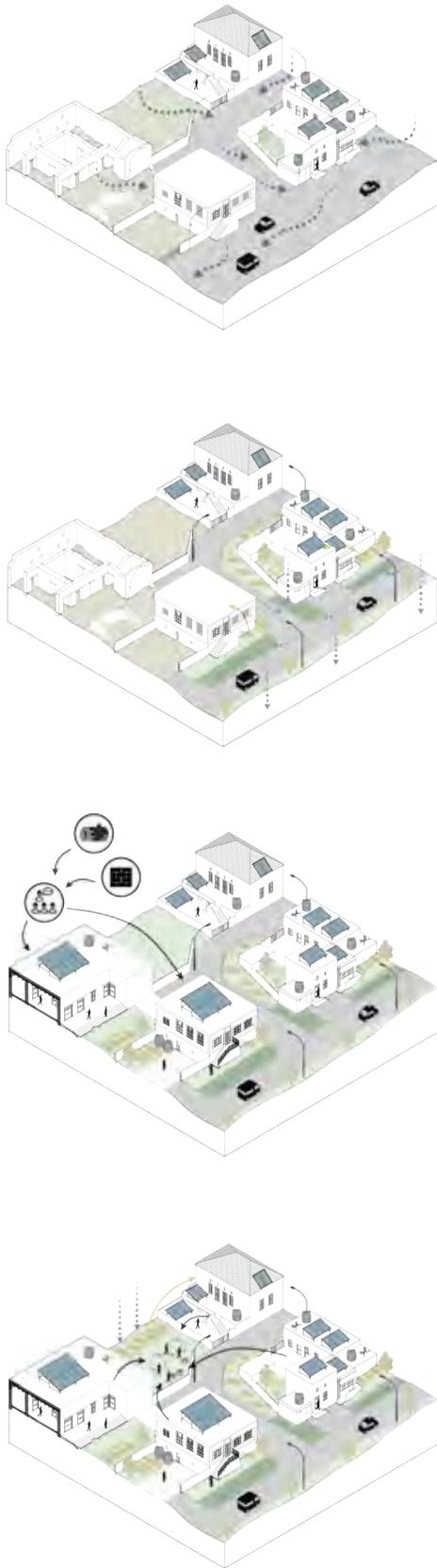


Image 1 : Axonometrie montrant le phasage de reboisement des montagnes  
Image 2 : Axonometrie montrant le phasage de la renaturation du centre ville

**Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne**



#Crise #Résilience #Durabilité #Ressources\_ Locales #Privé\_Public

**Image 1 : Axonometrie montrant le projet à l'échelle d'un ilot de voisinage**  
**Image 2 : Photographie aérienne de la ville de Ras Baalbek , Liban Nord**

**Du crisis à la ville durable par le biais de la résilience citoyenne**

**#Decroissance #Centre-ville #Transition**



**Image : La Rue du Soleil - Centre-ville d'Angoulême**

**La décroissance des centres-villes : une opportunité pour la ville de demain**

# La décroissance des centres-villes: une opportunité pour la ville de demain

Geraldine Marie Díaz Stange

Pays : France  
Ville : Angoulême

Encadrants projet :  
André Lortie,  
Patrick Henry

De nombreux centres-villes moyens et petits bourgs subissent les conséquences multifactorielles de la décroissance. Ce phénomène, connu par ces centres anciens en fait de véritables lieux d'opportunités, nous permettant de remettre en question le modèle urbain existant. L'occasion de concevoir et imaginer une ville désirable et résiliente face aux enjeux de demain.

Selon les études réalisées par l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale, la ville centre du Grand Angoulême connaît actuellement un déclin démographique et d'emplois. Même si le reste de l'aire urbaine angoumoisine reste en croissance, ce phénomène de décroissance engendre de lourdes conséquences, surtout dans le centre-ville.

Malgré tout, on peut observer le rôle central que joue encore le centre-ville d'Angoulême sur certains points. Il continue en effet d'exercer une certaine force centripète, accueillant les habitants de l'agglomération au sein de ses équipements éducatifs, de ses institutions politiques et administratives.

A cela s'ajoutent les enjeux futurs, dont les réponses devront également résoudre les problèmes actuels de la ville, afin de la

rendre plus désirable et résiliente.

Certains projets engagés par l'Etat français ont pour but d'entamer cette transition. Des mesures qui aident à traiter les problèmes de décroissance, mais qui n'abordent pas -ou peu- la question des espaces publics, des enjeux qui y sont liés et des possibles rôles de ces derniers sur la transition écologique et le déclin des territoires.

Mon objectif sera de traiter ce sujet en réalisant un accompagnement de ces initiatives, proposant des façons d'agir à court, moyen et long terme dans le domaine public. Ceci à travers le travail des espaces publics ou des équipements, en tenant compte des besoins des habitants - mis en évidence par l'analyse de site et du contexte. Notamment : l'importance des activités de loisir, de la proximité et de la notion de communauté et d'échange.

**La décroissance des centres-villes : une opportunité pour la ville de demain**

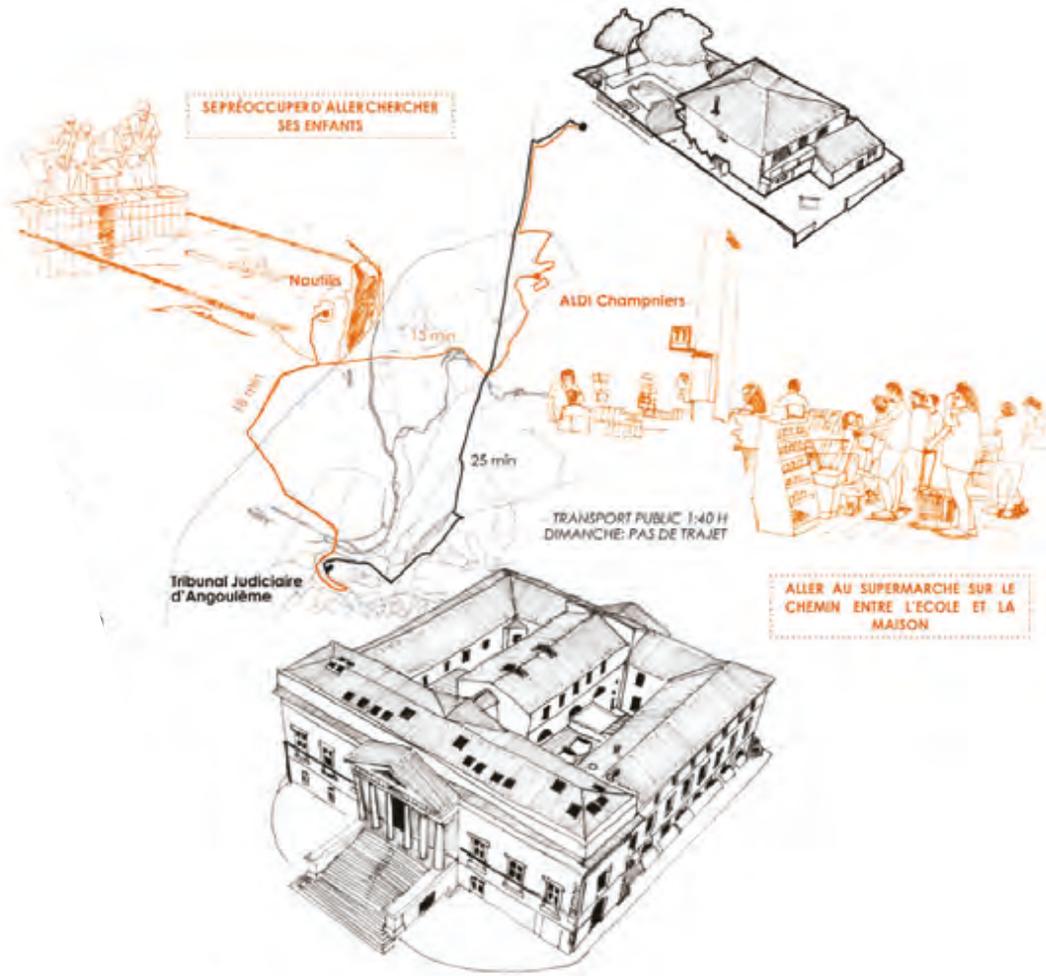
#Decroissance# Centre-ville #Transition



- |   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| 1 Campus Image (université) : 900 élèves                        | 8 Collège Jules Michelet 324 élèves        | 15 Banque de France                                  | 21 Direction Départementale Des Finances Publiques                            |
| 2 Lycée Guez de Balzac: 1 269 élèves                            | 9 Conservatoire Gabriel Fauré 1 029 élèves | 16 Préfecture de la Charente                         | 22 Commissariat Central de Police   |
| 3 Collège privé Saint-Paul: 1 171 élèves                        | 10 Ecole Primaire Paul Bert                | 17 Conseil départemental de la Charente              | 23 Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente |
| 4 Collège Jules Verne: 441 élèves                               | 11 Ecole Maternelle Condorcet              | 18 Archives municipales d'Angoulême                  | 24 CPAM de La Charente  |
| 5 Ecole primaire privée Saint-Paul: 370 élèves                  | 12 La poste                                | 19 Centre Communal Action Sociale (CCAS) d'Angoulême | 25 Caf de la Charente - Antenne de Séguin                                     |
| 6 Ecole élémentaire René Defarge: 116 élèves                    | 13 Tribunal Judiciaire d'Angoulême         | 20 Pôle emploi                                       |   |
| 7 Lycée professionnel privé Sainte-Marthe Chavagnes: 823 élèves | 14 Mairie - Hôtel de ville d'Angoulême     |  |   |

**Image : Plan de la ville d'Angoulême figurant les équipements d'enseignements et pouvoirs publics**

**La décroissance des centres-villes : une opportunité pour la ville de demain**

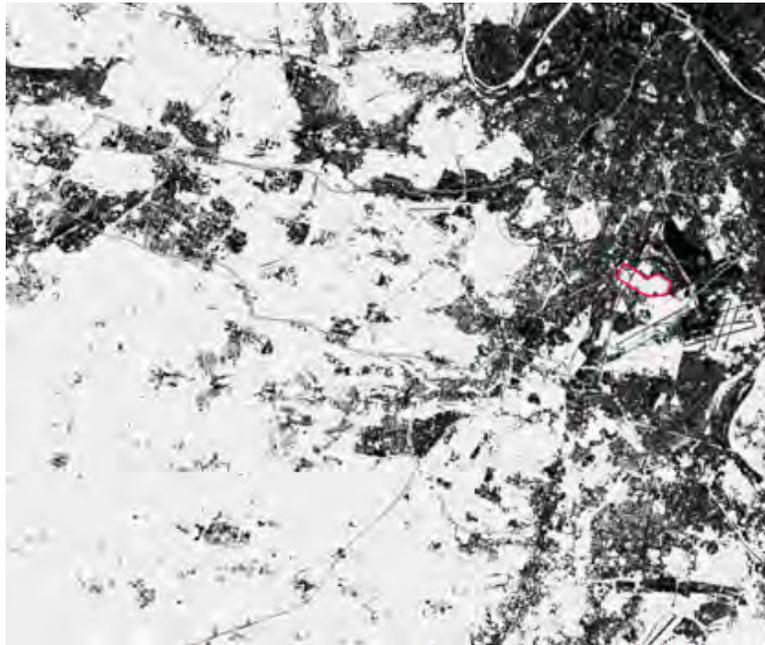


### TRAVAILLEUR (25-62 ans)

LA NOTION DE **PROXIMITÉ** ET LE **TEMPS DE DÉPLACEMENT** DEVIENT TRÈS IMPORTANT AVEC LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS À RÉALISER ENTRE LE TRAVAIL ET LE TEMPS LIBRE.

Image : Dessin à la main illustrant les temporalités d'un travailleur X + schémas des temporalités annuelles et hebdomadaires

#Decroissance# Centre-ville #Transition



#Biorégionalisme#ré-habiter#territoirepériurbain



Image 1 : La plaine Montjean à cheval entre la ville dense et les paysages ouverts de la grande couronne  
Image 2 : La plaine Montjean un territoire en mutation - septembre 2022

Le grand parc de la vallée

# Le grand parc de la vallée

Gabriel Douaihy

**Pays : France**

**Ville : Paris**

**Encadrants projet : André Lortie,**  
**Patrick Henry**

L'intérêt de ce travail de fin d'étude est d'imaginer la manière dont un territoire périurbain peut muter en développant un scénario plausible. Il s'agit d'interroger ses formes urbaines, au regard des transformations qui touchent profondément notre manière d'habiter les lieux.

Au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle, le territoire de Montjean a été touché de plein fouet par les grandes opérations menées par l'Etat. L'essor de l'automobile dans la société a transformé les modes de vie séparant lieu de vie, lieu de travail et lieu de production. Les infrastructures routières sont devenues l'ossature qui organise ces zones périurbaines bien équipées, générant de grandes emprises d'espace artificialisé, marquant durablement le paysage.

A l'heure du réchauffement climatique, les habitudes de déplacement et de consommation évoluent à grands pas. En parallèle, le phénomène d'étalement de la ville et de densification des zones périurbaines ne semble pas ralentir.

La plaine Montjean (image.1) est un des derniers terrains agricoles de Paris situé à cheval entre la petite et la grande couronne. Elle est la dernière chaîne du paysage agricole régional et fait partie des milieux du bassin versant de la Bièvre. Aujourd'hui

la plaine Montjean est une zone enclavée et morcelée, dont la situation administrative ne permet pas une bonne gestion des milieux. Pourtant à l'échelle de la région parisienne, elle apparaît comme une pièce importante de lisière entre la métropole urbanisée et ses environs.

Le scénario biorégional qu'avance ce projet, est en continuité des tendances actuelles. Il sert à imaginer un avenir en étant attentif aux changements qui s'opèrent sur le territoire. Cette projection offre une vision pouvant aider à la prise de décisions stratégiques qui vont pouvoir conditionner cet avenir. Elle se décline en trois hypothèses:

- Un bouleversement des modes de déplacement
- Une évolution des modes de consommation
- Une auto gouvernance du territoire



#Biorégionalisme#ré-habiter#territoirepériurbain

Image 1 : Scénario d'émergence de nouvelles polarités au sein de la vallée (agricole, économique, culturelle).  
Image 2 : Représentation type des différentes strates de la vallée (parcelles agricoles /ripisylve/coteau boisé/plateau)  
Image 3 : Mobilité douce permettant d'avoir une lisière poreuse entre la ville et la vallée

Le grand parc de la vallée



Image 1 : Mutation de la zone d'activité en quartier mixte (résidentiel et commerce de proximité) à la lisière la vallée  
Image 2 : Reconquête des milieux de la vallée, retrouver les chemins agricoles oubliés

### Le grand parc de la vallée

#Mobilité fonctionnelle # Mixité d'usages #Ancrage territorial durable #Continuité paysagère



Image 1 : La rocade – Carte des ZAE

Image 2 : Les zones d'intervention

La remise en jeu des grandes emprises logistiques en déshérence

## La remise en jeu des grandes emprises logistiques en déshérence

Cas d'étude nord est de l'île de France

Ghoussoub Audrey, Saliba Maya,  
Zgheib Elie

Pays : France

Ville : Paris

Encadrants projet : André Lortie,  
Patrick Henry

Le projet porte sur l'étude des dynamiques des espaces productifs en Île-de-France et permet d'explorer le contexte général dans lequel ces zones en déshérence s'insèrent au niveau du fonctionnement de la métropole parisienne en constante extension.

Dans le cadre de notre approche nous nous sommes penchés sur la partie Nord Est de l'Île de France qui s'insère dans une rocade de la A86 avec le RER B, C et E qui y sont tangentiels et les zones d'activités économiques (entrepôts, centres commerciaux, bâtiments de production industriels) attenantes formant un chapelet d'espaces d'activité le long de ces infrastructures.

Il s'en dégage un ensemble d'espaces logistique formant un couloir économique indispensable au fonctionnement de la métropole.

Mais ces espaces se trouvent graduellement rejetés de plus en plus loin des villes pour des questions de nuisances, de pression foncière, et de facilité d'accessibilité.

Or dans un contexte où les grandes villes cherchent à freiner leur étalement afin de briser le cycle d'extension constante, il nous semble nécessaire de maintenir les zones d'activité situées le long de la A86 à proximité de la métropole.

Or nous sommes actuellement à une époque charnière ou nous pouvons encore influencer l'évolution de ces zones d'activité avec des stratégies d'action dont il serait intéressant d'explorer la mise en place afin d'assurer une meilleure transition et mieux répondre aux urgences actuelles : Mobilité fonctionnelle, mixité d'usages, ancrage territorial durable.

Afin d'explorer les possibles qui seront générés par la mise en réseau de ces mobilités pour le cheminement de marchandises et leur impact sur les zones d'activités et leur maintien, nous allons nous lancer à partir de l'hypothèse que cette cohérence de mobilités a été mise en place.

Cela nous permettra d'explorer : « comment repenser le fonctionnement de ces zones d'activités actuellement mises sous tension pour qu'elles soient pérennisées et deviennent des catalyseurs d'évolution pour la zone en s'intégrant de manière plus cohérente dans leur territoire ? »

#Mobilité fonctionnelle # Mixité d'usages #Ancrage territorial durable #Continuité paysagère

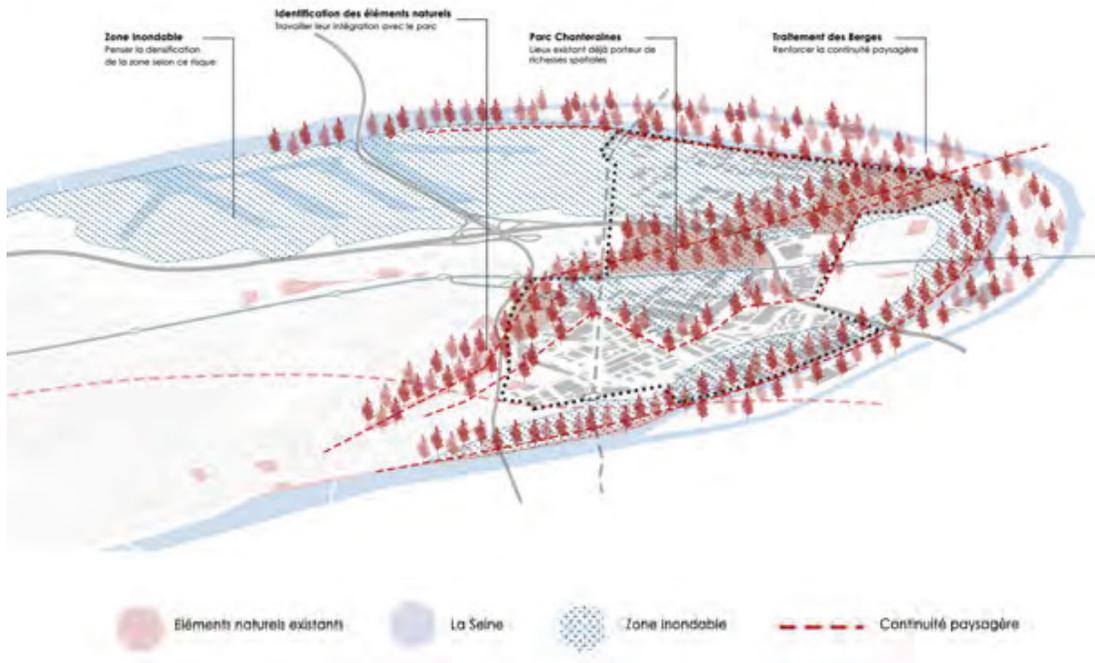


Image 1 : Renforcer les continuités paysagères - Zone 1

Image 2 : Transformation des franchissements en véritables axes urbains - Zone 1

La remise en jeu des grandes emprises logistiques en déshérence

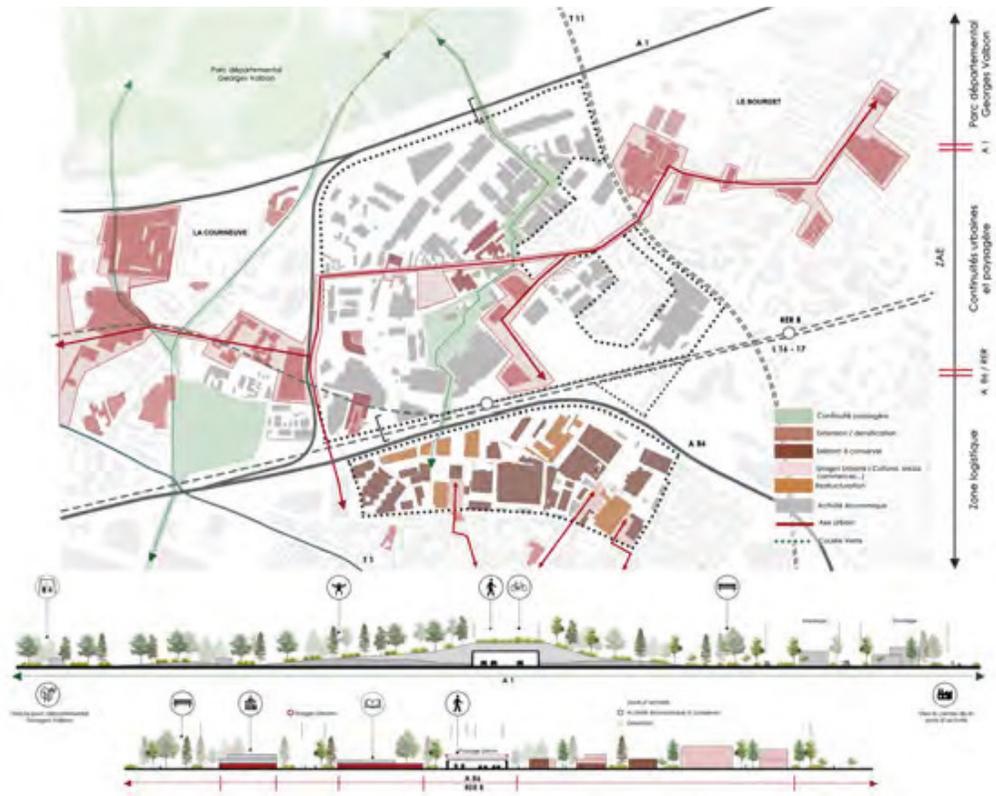


Image 1 : Nouveau fonctionnement de la zone 2

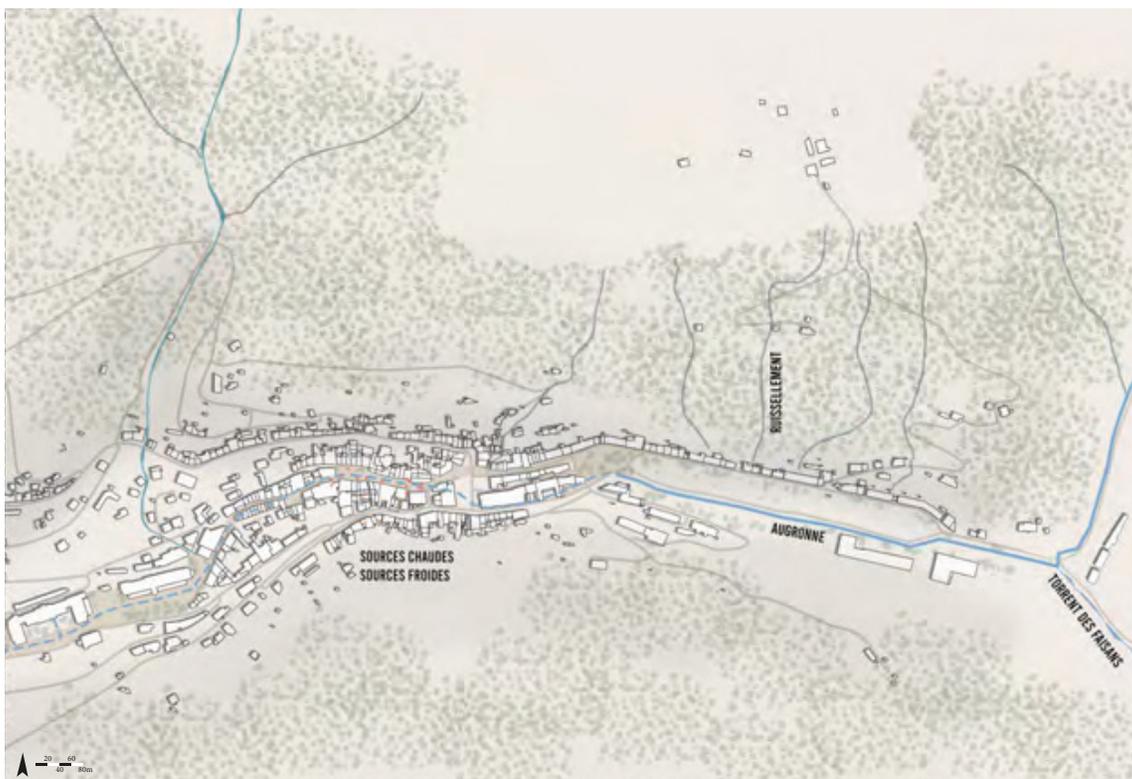
Image 2 : État projeté

La remise en jeu des grandes entreprises logistiques en déshérence

#Mobilité fonctionnelle # Mixité d'usages #Ancrage territorial durable #Continuité paysagère



#homme #eau #territoire



**Image 1 : Vue des coteaux, impacts des coteaux boisés**  
**Image 2 : Différentes eaux présentes à Plombières**

**Réconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville au service du DD**

# **Réconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville au service du développement durable d'un territoire.**

**Maria Ghraichi  
Marie-Alice Laur**

Pays : France

Ville : Plombières-les-Bains

Encadrants projet : André Lortie,  
Patrick Henry

**Qu'est-ce que la ville d'eau de demain ? Nous faisons l'hypothèse que ce sera une ville qui comprendra l'ensemble du cycle de l'eau de manière durable. Notre cas d'étude est la ville thermale de Plombières-les-Bains, où la monoactivité thermale et la privatisation des sources entraînent son déclin. En réconciliant le cycle de l'eau et le cycle de la ville, peut-on imaginer développer durablement ce territoire ?**

Au cours de l'histoire, le statut de l'eau a varié passant de public à privé. Actuellement, les sources thermales sont gérées par un groupe privé. À Plombières, les thermes sont fermés depuis 2 ans; l'économie de la ville décline.

En septembre 2022, la commune annonce vouloir racheter les droits sur l'eau thermale pour redynamiser et rendre à nouveau attractive Plombière.

Mais est-ce que l'attractivité et le développement de la ville ne pourraient pas se faire en prenant conscience de l'ensemble des eaux du site : ruissellement, Augronne, source froide, torrent ?

L'oubli de ces eaux pose de nombreux enjeux aujourd'hui. Au vu des changements climatiques et de l'épuisement des ressources, une gestion durable de ces eaux est donc importante.

Dans une ville thermale, le lien entre l'homme et l'eau est important, pourtant, l'eau y est invisible.

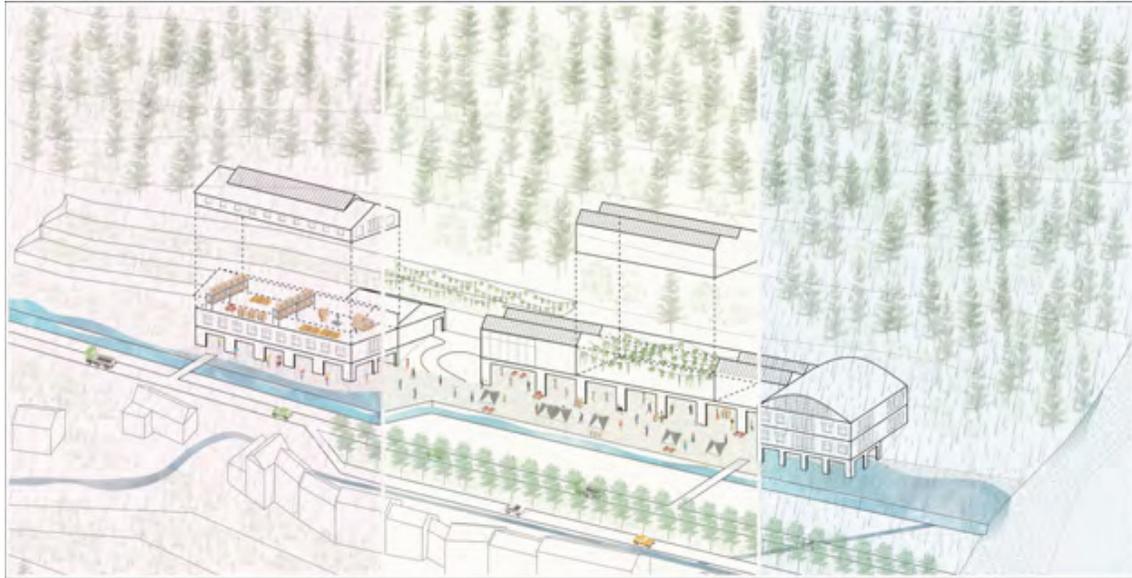
Le cycle de l'eau et le cycle de la ville ne se complètent plus. Nous avons cherché à les réconcilier afin de préserver cette ressource et de permettre à la ville de se développer.

L'eau tombe sur les plateaux, coule sur les coteaux et vient circuler dans le fond de la vallée, nous avons donc ici nos zones d'études. Chacune explore un pilier du développement durable en s'appuyant sur les ressources et enjeux locaux : industries, savoir faire agricole, topographie.

C'est l'interdépendance de ces zones reliées par l'eau qui permet d'imaginer un développement viable, vivable et équitable de Plombières-les-bains.

#homme #eau #territoire





#homme #eau #territoire

**Image 1 : Économie : Augronne et anciennes industries**  
**Image 2 : Sources d'eau et centre-ville**

**Réconciliation entre le cycle de l'eau et le cycle de la ville au service du DD**

#Dérèglement climatique #Qualité urbaine #seuil critique

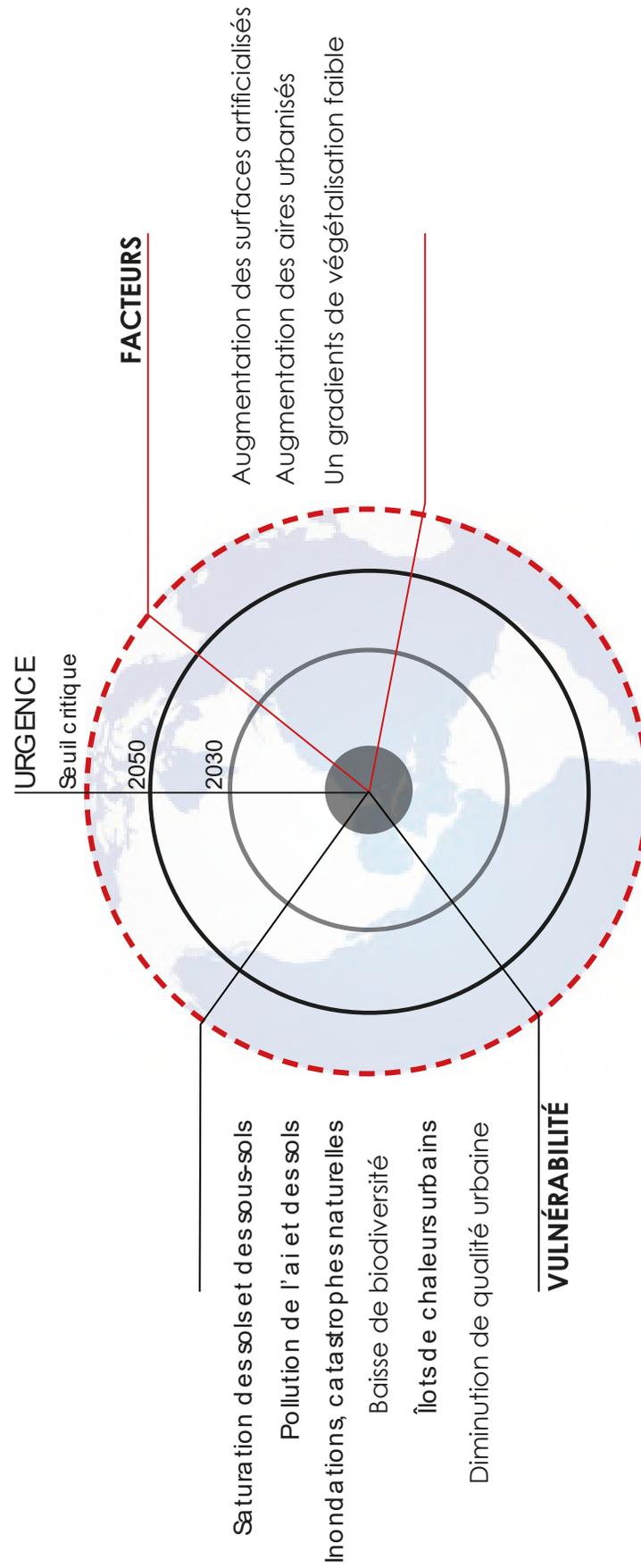


Image 1 : dérèglement climatiques et vulnérabilités territoriales

l'écosystème ville

# L'écosystème ville

Salma KHALFAOUI

La ville face au  
dérèglement climatique

Pays : France  
Ville : Paris  
Encadrants projet : André Lortie,  
Patrick Henri

Ce projet n'a pas la prétention de dicter une méthode précise sur la façon de faire la ville, de penser la transformation des lieux, des pratiques ou des paysages ou de proposer des solutions miracles sur la manière d'y intervenir. On s'intéresse ici à une démarche de recherche des bonnes pratiques et des bonnes méthodes pour comprendre les mutations territoriales autant sur le plan écologique, économique ou social, pour mieux y agir et pouvoir au mieux anticiper l'avenir de nos villes.

On est en 2050 et les effets du dérèglement climatique sont plus perceptibles que jamais, les épisodes de vagues de chaleurs et de sécheresses se succèdent, il fait 50° à l'ombre par temps estival, les rues sont désertes et une grande partie de la population francilienne à quitter la ville qui connaît une désaffectation en raison de ses effets sur le climat, sur la consommation de sols fertiles et sur les écosystèmes. Nous avons atteint un point de non-retour !  
Ce scénario peut être effrayant et dystopique mais il est possible si ne nous munissons pas des outils nécessaires pour l'éviter.

Au cours des 30 années qui nous séparent de 2050, je trouve que les dérèglements climatiques considérables et inévitables qui nous attendent constitueront la cause principale des évolutions du monde dans tous les domaines. Ce n'est plus l'économique qui est déterminant, c'est l'écologique qui devient primordiale.

La crise écologique met en péril la qualité et la durabilité de vie citadine.

Ce projet propose d'aborder le sujet sous différents angles pour mieux comprendre la problématique et d'imaginer plusieurs scénarios d'actions sur la base de situations concrètes.

**Scénario 01:** Le tout voiture

**Scénario 02** une circulation hors sol

**Scénario 03** l'eau pour rafraîchir la ville

**Scénario 04** renaturer les berges

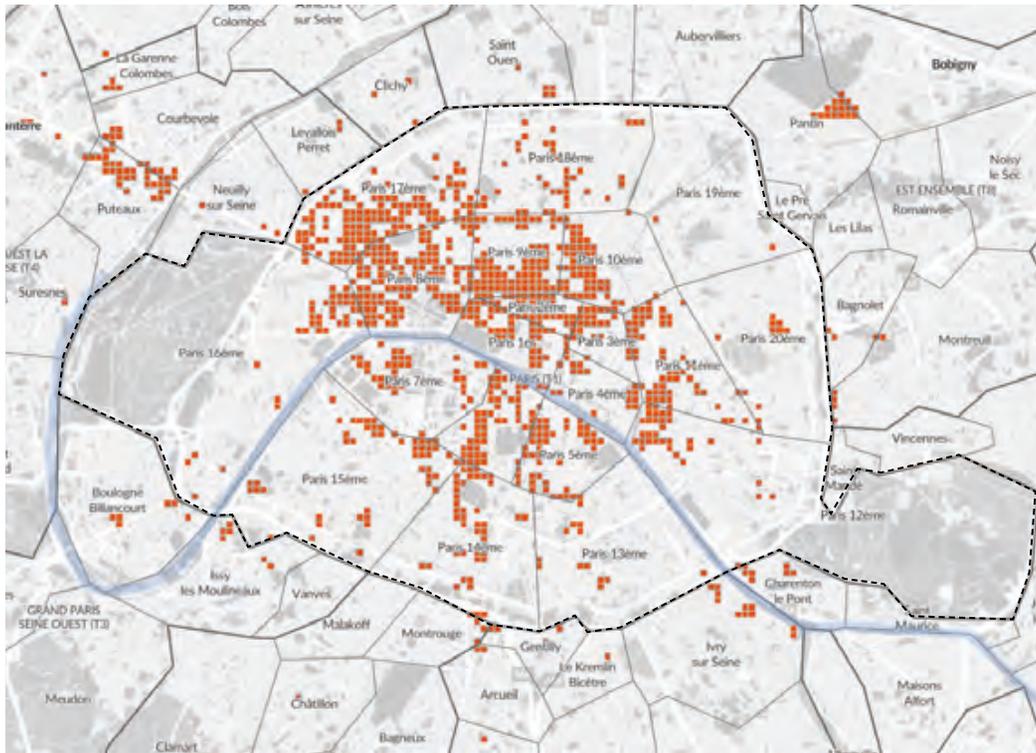
Comment réussir à créer une ville sensible à l'épreuve de l'urbanisation et du réchauffement climatique ?

Comment préparer nos villes à faire face à cette crise écologique ?

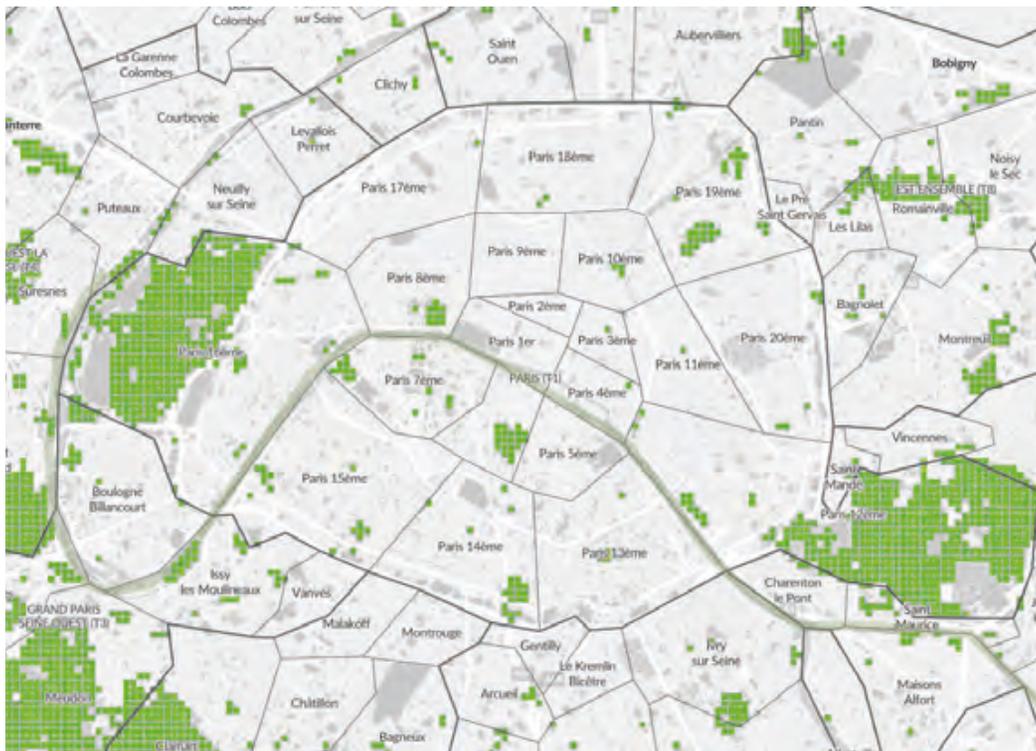
Quel est la solution pour réduire les effets du dérèglement climatique dans les milieux urbains ?

#Dérèglement climatique #Qualité urbaine #seuil critique

#Dérèglement climatique #Qualité urbaine #seuil critique



 Îlot de chaleur (+Fort)



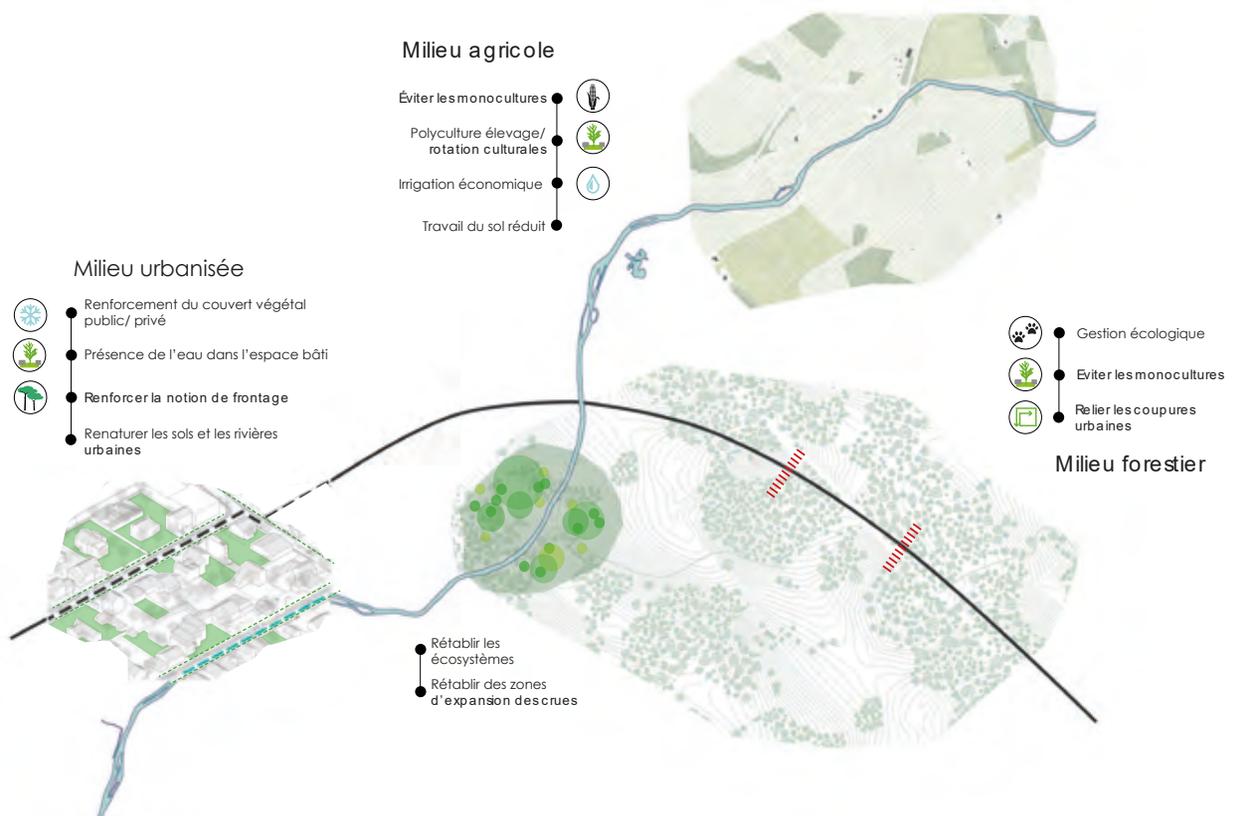
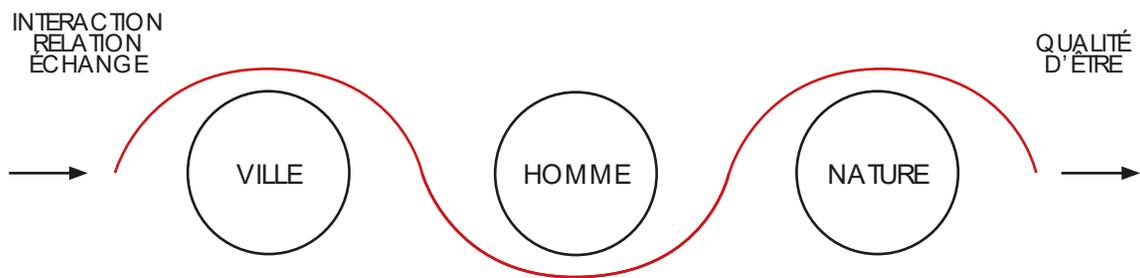
 Zones de fraîcheur

**Image 1 :** carte des îlots de chaleurs de la ville de Paris  
**Image 2 :** carte des îlots de fraîcheur de la ville de Paris

### Pécosystème ville

## La notion de qualité urbaine

QUALITÉ FONCTIONNELLE + QUALITÉ FORMELLE + QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

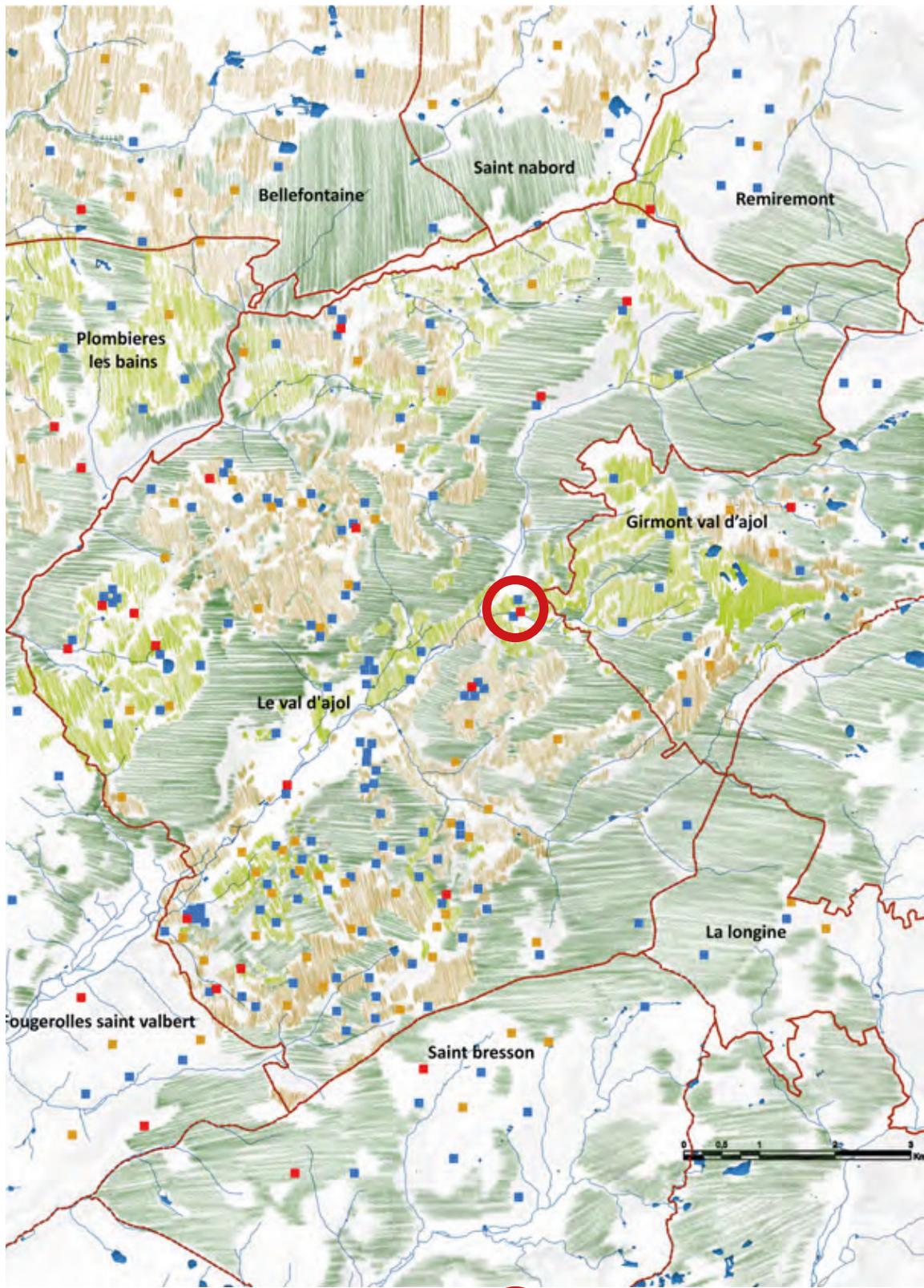


**Image 1 : La notion de la qualité urbaine**

**Image 2 : Repenser le modèle hors paris**

## P'écosystème ville

#Dérèglement climatique #Qualité urbaine #seuil critique



- La ferme réhabilitée / Habitation ou maison secondaire
- La ferme en exploitation agricole
- La ferme abandonnée

○ Site d'étude (l'échelle locale)

#fermes #paysage rural #mode d'habitation rural

Image 1 : Carte de localiation des fermes du Val d'Ajol

### Organiser le territoire à travers les fermes

# Organiser le territoire à travers les fermes

Sovannara POM

Pays : France

Ville : Le Val d'ajol

Encadrants projet :

André Lortie, Patrick Henry,

L'agriculture est à l'origine des paysages et des formes bâties du Val d'ajol. Le relief, le climat, l'eau ou encore la nature des sols ont offert des conditions propices au développement des sociétés rurales.

Mais aujourd'hui, son activité agricole a été touchée par les effets de l'industrialisation: beaucoup de terrains agricoles sont actuellement sans usage, ce qui menace la biodiversité.

Actuellement, la pression sur les espaces naturels et agricoles, les boisements abandonnés, les sites industriels fermés, la pression sur la ressource en eau, le changement climatique, et la dégradation du cadre de vie rural (perte du savoir-faire, et changement des modes de vie): tous ces éléments prennent de plus en plus de place dans le paysage du Val d'ajol. La commune est sous les effets des crises environnementales locales comme globales.

D'ici, on peut poser les questions suivantes:

- Quel avenir pour leurs territoires agricoles en friches, et quel projet paysager peut-on imaginer pour mettre en profit ce potentiel? Ne peut-on pas envisager un autre avenir pour l'habitat rural, les paysag, et l'environnement de cette région ?

Et comment conforter la place de l'agriculture sur le territoire ?

- Comment penser les modes d'organisation et les futurs usages des maisons rurales, afin de mettre en valeur la qualité patrimoniale, tout en s'adaptant aux enjeux environnementaux ?

Est-il possible de les mettre à la disposition des habitants pour les rassembler autour d'un patrimoine commun pouvant servir à diverses activités collectives en lien avec les enjeux socio-économiques actuelles ?

Les fermes sont le témoignage important qui révèle l'histoire et la mutation agricole, le mode d'habiter, le savoir-faire et les activités variées sur le territoire. C'est pour ces raisons, travailler sur les fermes et ses espaces est test un moyen à travers lequel on peut interroger les problématiques et d'imaginer un projet qui pourrais améliorer et structurer le territoire rural.

Les fermes présentes sur le territoire du Val d'ajol peuvent être catégorisées en 3 typologies différentes :

- Les fermes réhabilitées en habitation ou en autre fonction de maison secondaires ou gites

- Les fermes d'exploitation qui sont toujours en activité agricole

- Et Les fermes abandonnées ou mise en vente.

#fermes #paysage rural #mode d'habitation rural

Pour ce projet, on a développé deux hypothèses:

### 1. Les fermes (à l'échelle locale)

Ce projet sera développé dans son ensemble; d'abord au niveau paysager, puis du point de vue architectural, social et culturel.

Il consiste à développer d'abord un projet agro-paysager: l'agroforesterie et la reconversion agricole pour redynamiser l'agriculture à travers des pratiques innovantes, la revalorisation des espaces délaissés, et l'amélioration du paysage et des services écosystémiques en changeant d'une monoculture à une polyculture.

Ce projet (paysager, agricole, et de biodiversité) a pour but aussi de préserver la zone humide, en modifiant les caractéristiques hydrauliques des écoulements de surface sur l'ensemble du versant. Les systèmes agro-forestiers permettent un meilleur contrôle du débit de la rivière en aval. Planter les différents éléments (haies, arbres isolés, alignement d'arbres, ripisylve) ont un effet globalement positif sur la biodiversité.

L'intervention architecturale va mettre en valeur l'habitat rural, et vise à renforcer les liens socio-culturels, à travers la réhabilitation et la reconversion des bâtiments des fermes, en se questionnant sur le mode d'organisation et d'habitation.

- Reconvertir les fermes qui fonctionnent comme maison secondaire en gîte ou en maison hôtes.
- Améliorer la cohabitation avec les fermes en exploitation et les mettre en relation avec le public.
- Les fermes abandonnées, les mettre en vente et les valoriser en proposant de nouvelles fonctions liées au contexte.

### 2. Les fermes (à l'échelle territoriale)

Cette deuxième hypothèse consiste à créer un réseau de fermes qui vise à améliorer la qualité du paysage de la commune.

Le remembrement, l'avènement de la mécanisation et du machinisme agricole ont modifié l'accès aux parcelles et provoqué la disparition de nombreux chemins ruraux, aliènes ou acquis par prescription acquisitive. L'espace et le cadre de vie rural est plus en plus individualiste.

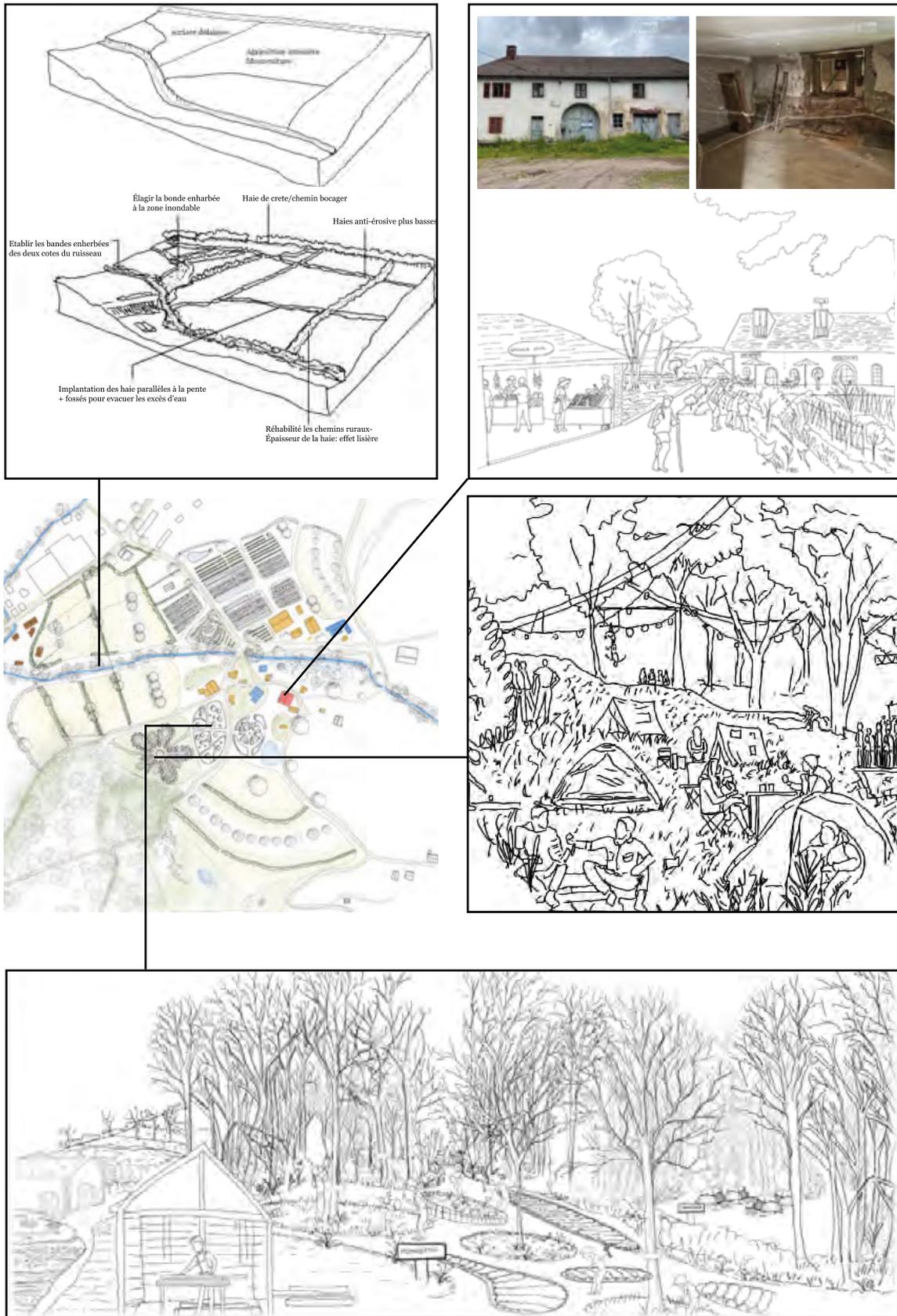
Les projets à l'échelle localisée des fermes et leurs espaces s'inscrivent dans la commune du Val d'Ajol. Ce système d'agroforesterie permet de transformer certaines parcelles, et d'assurer la continuité des espaces agricoles maillés par un réseau de haies et de bosquets.

Cette transformation vise à créer une continuité écologique et préserver l'espace naturel. En plus elle permet de préserver et d'améliorer les chemins ruraux qui sont historiquement les liens principaux entre les différents hameaux du village.

Un lien de connexion et d'attraction, le réseau de chemins ruraux permet d'explorer finement le territoire et ainsi mieux le comprendre.

Parcours découverte de la ruralité à travers les fermes

Ce parcours est (un exemple des sentiers ruraux) de la commune qui a pour but de sensibiliser les populations à l'importance du paysage agricole et surtout l'identité rurale. Il permet de découvrir les différentes séquences du paysage et la culture rurale de la commune.



#fermes #paysage rural #mode d'habitation rural

Image 1 : Plan de masse de projet agroforesterie (l'échelle localisée)

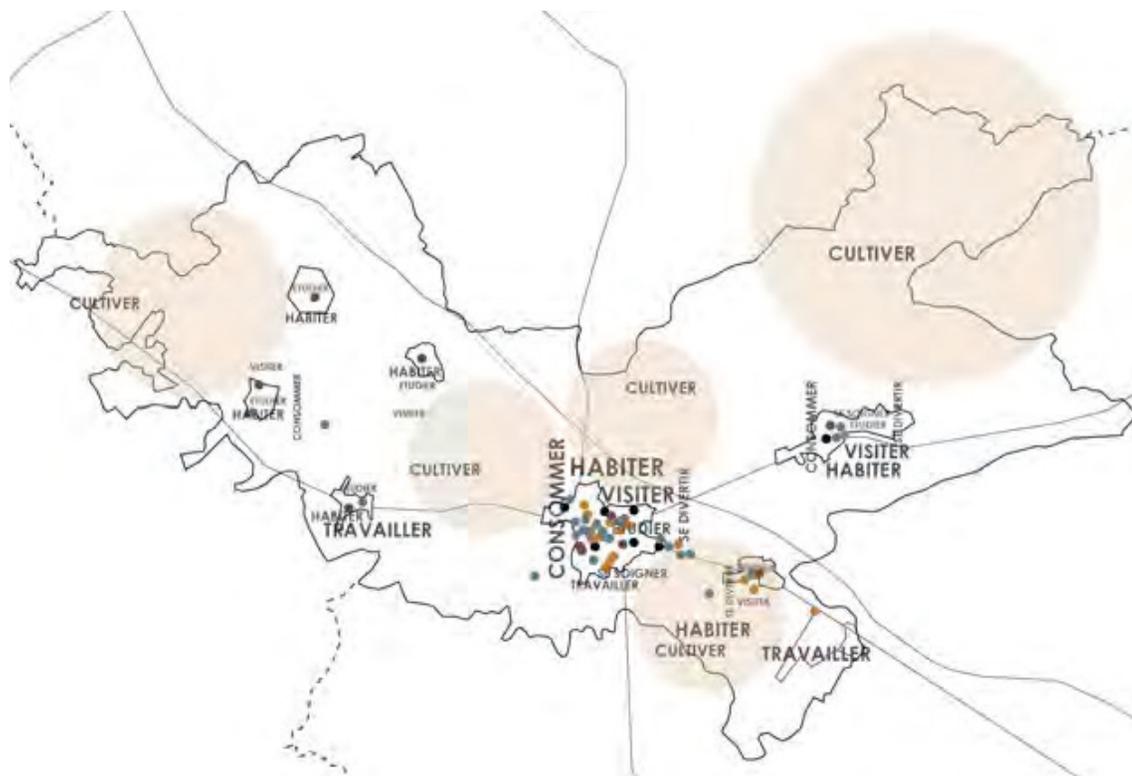
Image 2 : aménagement paysage agricole

Image 3 : Projet de réhabilitation la ferme abandonnée, centre culturel

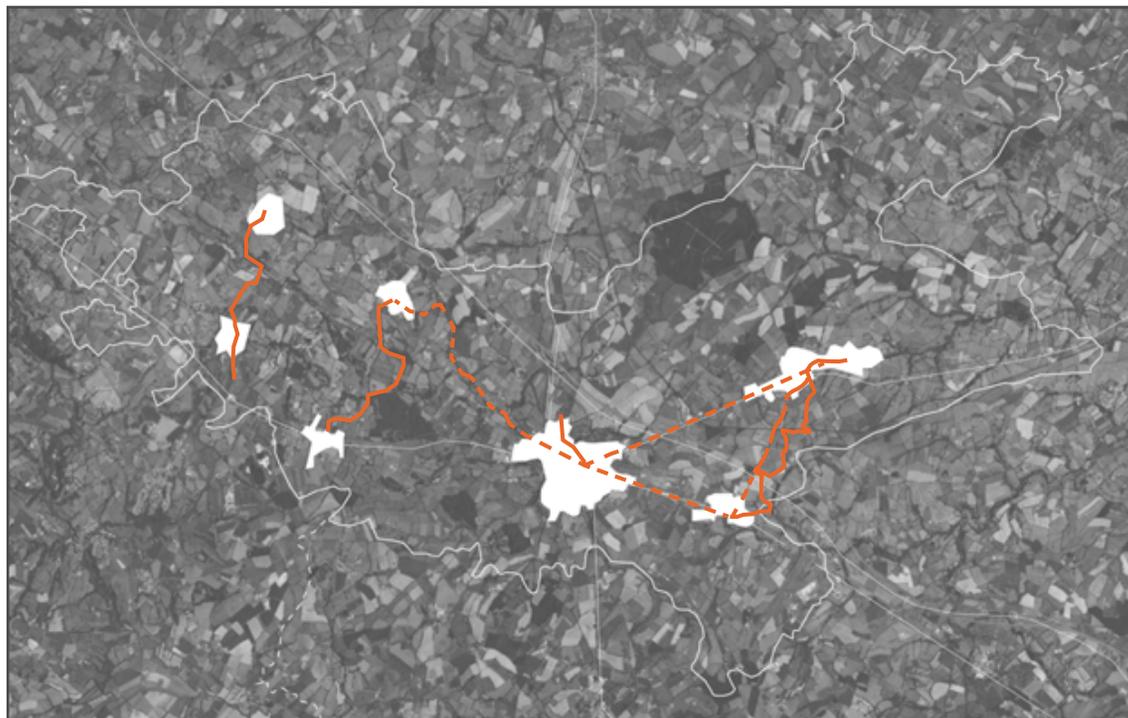
Image 4 : lieu d'accueil les touriste, événement social et artisanal

Image 1 : Lieu de la formation et du savoir faire

Organiser le territoire à travers les fermes



#ruralité #mobilités #tourisme



**Image 1 : Carte synthétique des travaux de diagnostics «pilliers du vivre et du visiter»**  
**Image 2 : Vers de nouveaux réseaux de mobilités, un nouvel écosystème rural**

**La solidarité communale, une stratégie territoriale**

# La solidarité communale, une stratégie territoriale

Léane Sondag

Pays : France

Ville : Mauléon

Encadrants projet : André Lortie,  
Patrick Henry

Ce projet d'étude identifie les différents impacts, conséquences et devenirs de la péri-urbanisation en milieu rural sous l'axe des ressources locales, des mobilités et du tourisme. Grâce à un travail de diagnostics, d'identification des leviers d'actions et de stratégies urbaines, ce travail va raconter comment développer une solidarité communale à travers le projet territorial.

La communauté de communes de Mauléon, labellisée « village étape » et « petite cité de caractère », située dans le département des Deux-Sèvres est constituée de 7 unités urbaines. Au fil des années, ces centres bourgs se retrouvent écartés et vidés d'activités du à une concentration des activités autour de la commune mère expliqués par l'étalement urbain et la dépendance automobile. Ce territoire possède de nombreux atouts paysagers, historiques etc. liés à ses ressources locales. Celui-ci souffre cependant d'un fort investissement des projets de requalification urbaine, de mise en valeur du patrimoine et d'une concentration des activités au niveau de la commune centre qu'est Mauléon, au détriment des autres communes.

Nous pouvons donc nous demander : pourquoi concentrer les projets touristiques, urbains, de rénovation, autour de la commune mère ? La problématique soulevée est donc : comment développer une solidarité communale à travers le projet territorial ?

Le levier d'action de ce projet est l'écotourisme - *volonté locale déjà présente, en développement à Mauléon* - en s'appuyant sur des axes/réseaux de mobilités douces et de services, dans un but touristique en premier lieu.

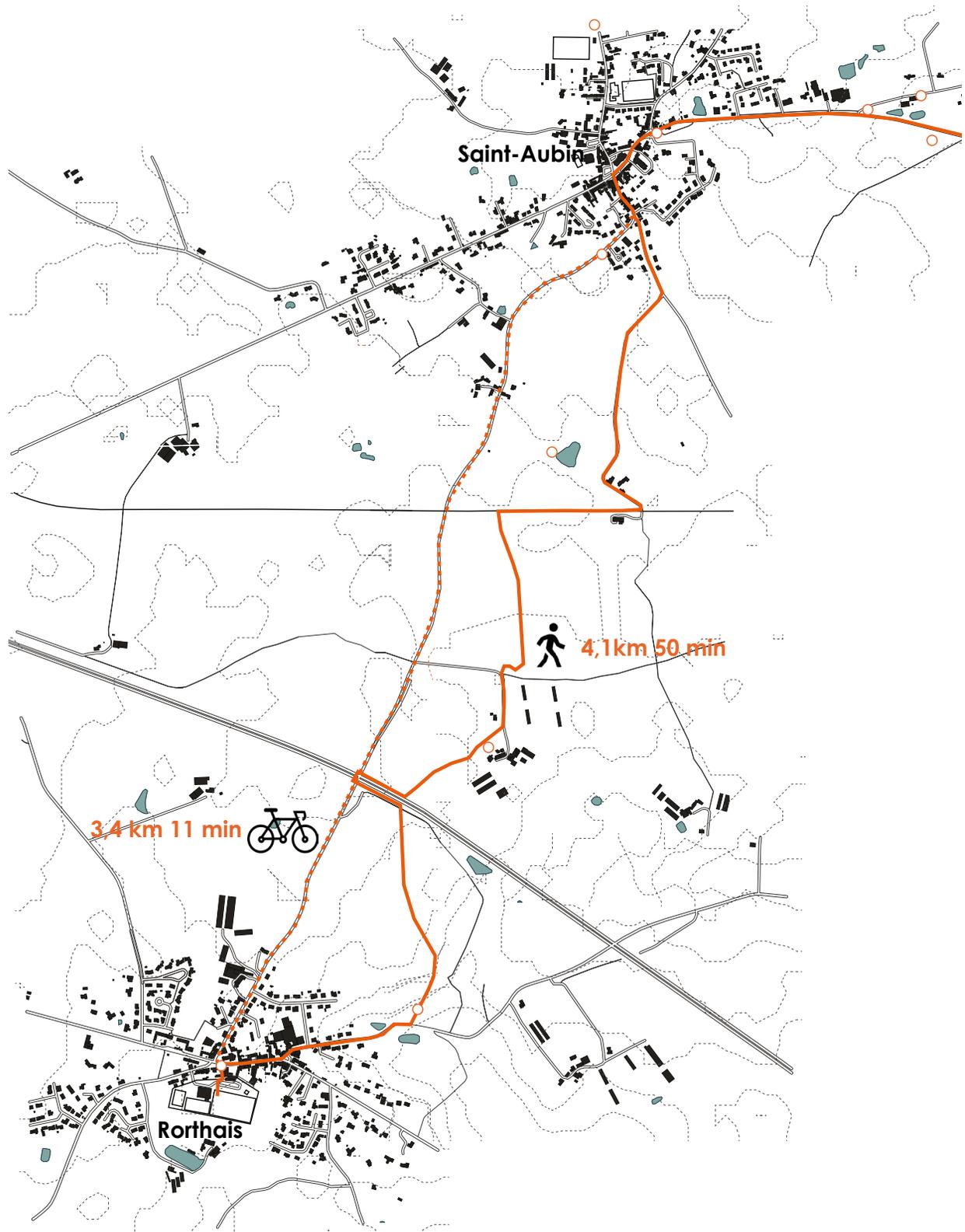
Cependant, ces aménagements vont également être destinés pour les locaux. Ce levier, accompagné des ressources locales, vont être un véritable moyen pour développer de nouvelles stratégies urbaines dans le territoire.

Les premiers aménagements vont porter sur la création de bandes cyclables et de nouveaux chemins pédestres, engendrant par la suite de nouvelles stratégies urbaines entre les différentes communes. Ces aménagements ont pour but de valoriser le paysage local, créer de nouveaux usages pour les habitants afin de favoriser de nouveaux modes d'habiter et de se déplacer dans le territoire.

Le développement d'une stratégie communale solidaire est une vraie orientation de projet, majeure pour ce territoire, afin de créer un véritable écosystème local.

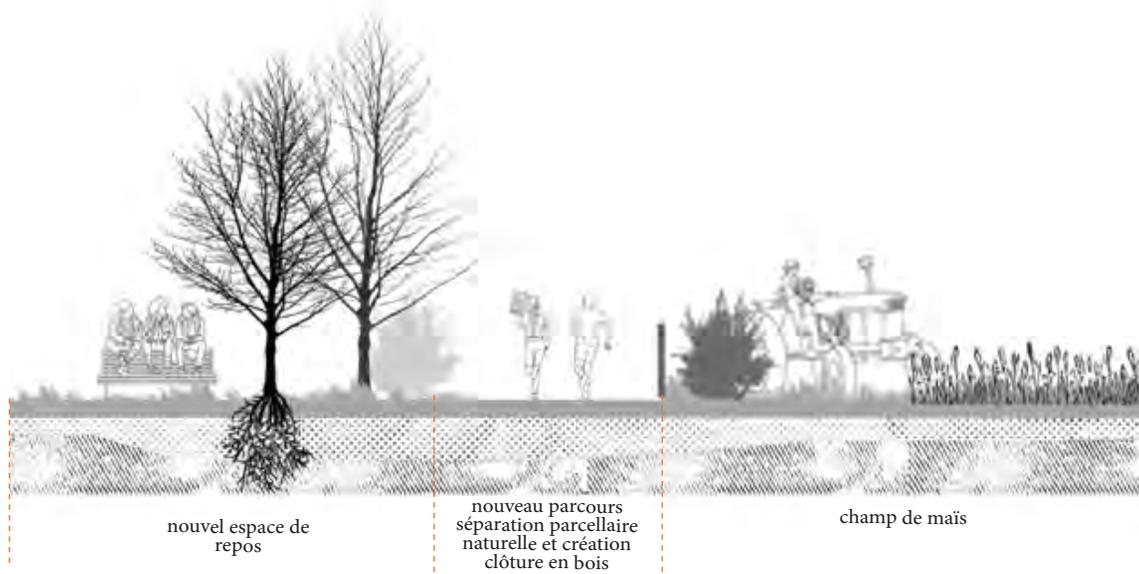
#ruralité #mobilités #tourisme

#ruralité #mobilités #tourisme



**Image 1: Section Saint-Aubin/Rorthais - les mobilités touristiques comme levier d'action**

**La solidarité communale, une stratégie territoriale**



#ruralité #mobilités #tourisme

**Image 1 :** Intégration du nouveau parcours dans le paysage  
**Image 2 :** Nouvelles stratégies urbaines à Rorthais - pôles de réseaux et de mobilités

**La solidarité communale, une stratégie territoriale**



#Patrimoine naturel #connexion #transformation urbaine



Photographie : les trois zones majeures de Jounieh  
Photographie: vue sue la baie de Jounieh

Jounieh | une reconnexion au patrimoine naturel

# Jounieh

## une reconnexion avec le patrimoine naturel

Jessica Taouk

Pays : Liban

Ville : Jounieh

Encadrants projet : André Lortie,  
Patrick Henry

Dans la ville de Jounieh, un développement urbain en rupture avec son contexte. Bien que les habitants de cette ville côtière soient à proximité de deux composantes naturelles majeures et identitaires de la région: mer et montagne, ils les remarquent à peine

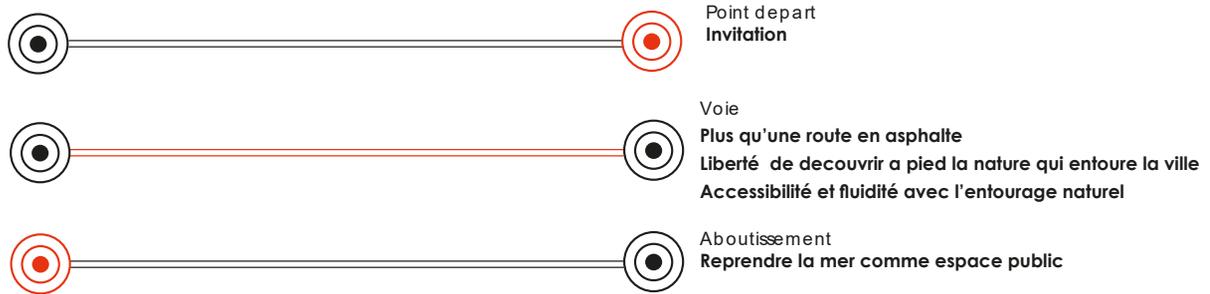
Jounieh est une ville côtière du Liban, située à 20 km du nord de Beyrouth. Elle s'étale autour d'une baie de 4 km sous un promontoire montagneux s'élevant à pic jusqu'à 550 mètres.

Durant la guerre civile au Liban (1975-1990), Jounieh a connu une croissance économique grâce au développement de son port au dépend du port de Beyrouth, la capitale. Ce contexte a permis un développement urbain anarchique et parfois illégal allant jusqu'à la privatisation du littoral public. Le tracé et l'installation d'une autoroute tout au long du littoral libanais et passant par Jounieh a eu pour conséquence d'accentuer d'avantage la séparation entre la ville de son contexte naturel et la division de cette dernière en deux parties. Cette autoroute a subi des mutations depuis son implantation jusqu'à présent. Notamment par l'installation des équipements et des commerces vers le long de cet axe de circulation causant son dysfonctionnement autoroutier. En même temps, ce dernier ne présente aucun

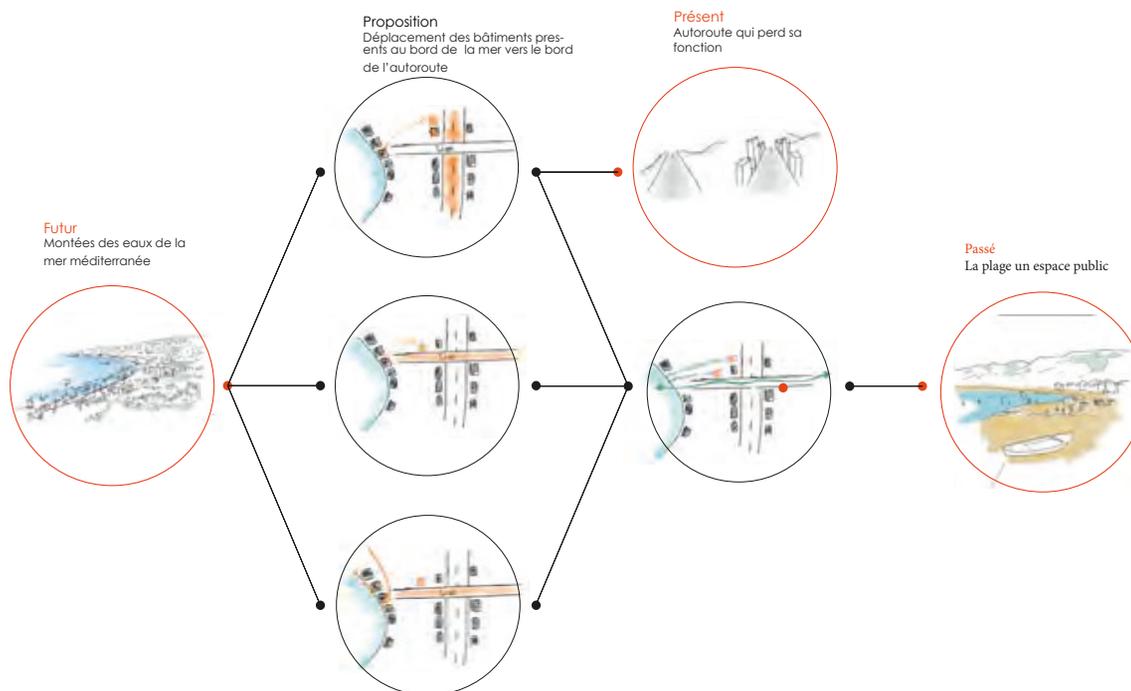
élément permettant de le qualifier comme un « boulevard urbain ».

Inspiré par, le passé où la ville était encore en harmonie avec son patrimoine naturel, le présent qui nous informe des besoins des habitants et le futur qui nous prévient des risques de catastrophe naturelle liés aux montées des eaux de la mer méditerranée, ce projet trouvera ses lieux d'interventions et sa méthodologie adéquate pour reconnecter Jounieh avec son patrimoine naturel.

Afin de rétablir une communication entre les trois composantes majeures de la ville (montagnes, tissu urbain et mer), les liens ou les routes véhiculaires traversant l'autoroute seront repensées avec, leurs points de « départ » qui inviteront vers les milieux naturels de la ville et leurs « aboutissements » qui traduiront la reprise de la mer comme espace public. Avec le développement de ces liens et en continuité avec la transformation des aboutissements, des modifications seront apportées à l'autoroute et à la route côtière.



#Patrimoine naturel #connexion #transformation urbaine

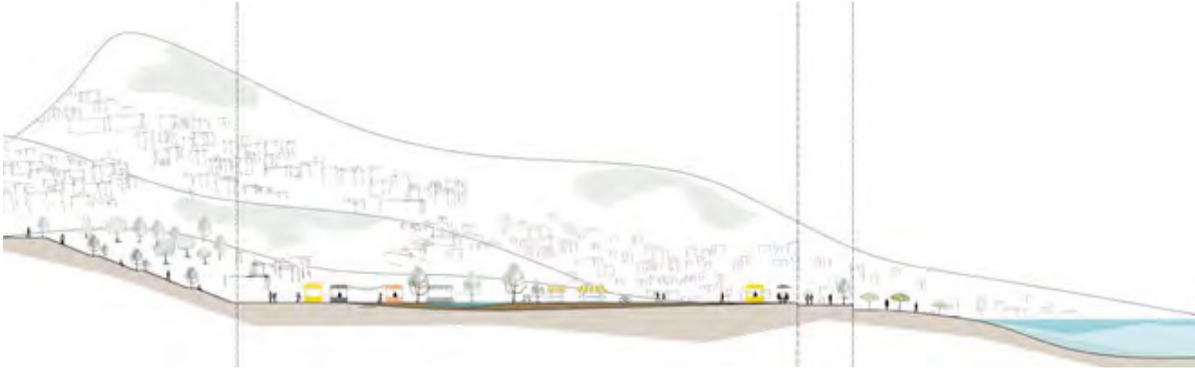


Shemas : les lieux d'interventions

Shemas: La stratégie d'intervention sur les liens

Diagramme : Propositions - reprendre la plage comme espace public ( aboutissement des liens)

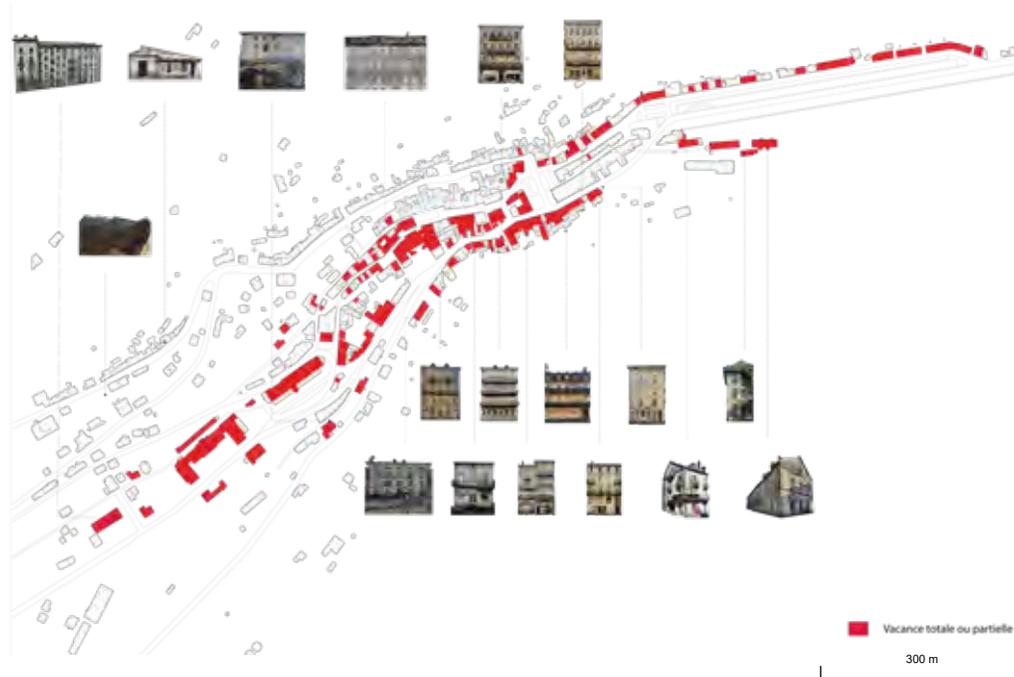
Jounieh I une reconnexion au patrimoine naturel



#Patrimoine naturel #connexion #transformation urbaine

Coupe : Connexion entre la ville montagnaise et la mer  
Carte : Aménagement urbain pour une reconnexion avec la mer et la montagne

Jounieh | une reconnexion au patrimoine naturel



#déprise #réactivation #serres agricoles



**Carte 1 :** Carte des constructions vacantes ou en ruine dans le centre-bourg  
**Photo 2 :** Le centre-bourg dense en fond de vallée

Réactivation d'une petite ville en déprise Plombières-les-Bains au défi de la monoactivité touristique

**Réactivation d'une  
petite ville en déprise  
Plombières-les-Bains au  
défi de la monoactivité  
touristique**

**Yosra Touati**

**Pays : France**

**Ville : Plombières-les-Bains**

**Encadrants projet : André Lortie,  
Patrick Henry**

Ce projet identifie les situations de déclin et les leviers d'action possibles pour des adaptations dans l'image de la ville touristique et ce que ceci rapporterait à la commune et au territoire. Afin de tester des modèles alternatifs à la saisonnalité et la monoactivité touristique.

La commune de Plombières-les-Bains est une ville thermale appartenant au département des Vosges, avec un patrimoine naturel et architectural riche datant de l'époque romaine et des temps de Napoléon III.

Elle souffre d'une dévitalisation d'après-tourisme et se voit se vider de ses habitants et de son activité. Ceci se traduit par un phénomène de vacance des logements, de friches et de fermetures de services et commerces. La commune est un cas emblématique de la situation de petites villes françaises qui pourraient, en l'absence de projet de revitalisation, se transformer progressivement en musée à ciel ouvert.

Dans le scénario où le tourisme thermal se redéveloppe à Plombières-Les-Bains : Comment réactiver la ville par de nouvelles activités qui réconfortent le tourisme thermal et évitent cette mono activité donc la dépendance économique à celle-ci?

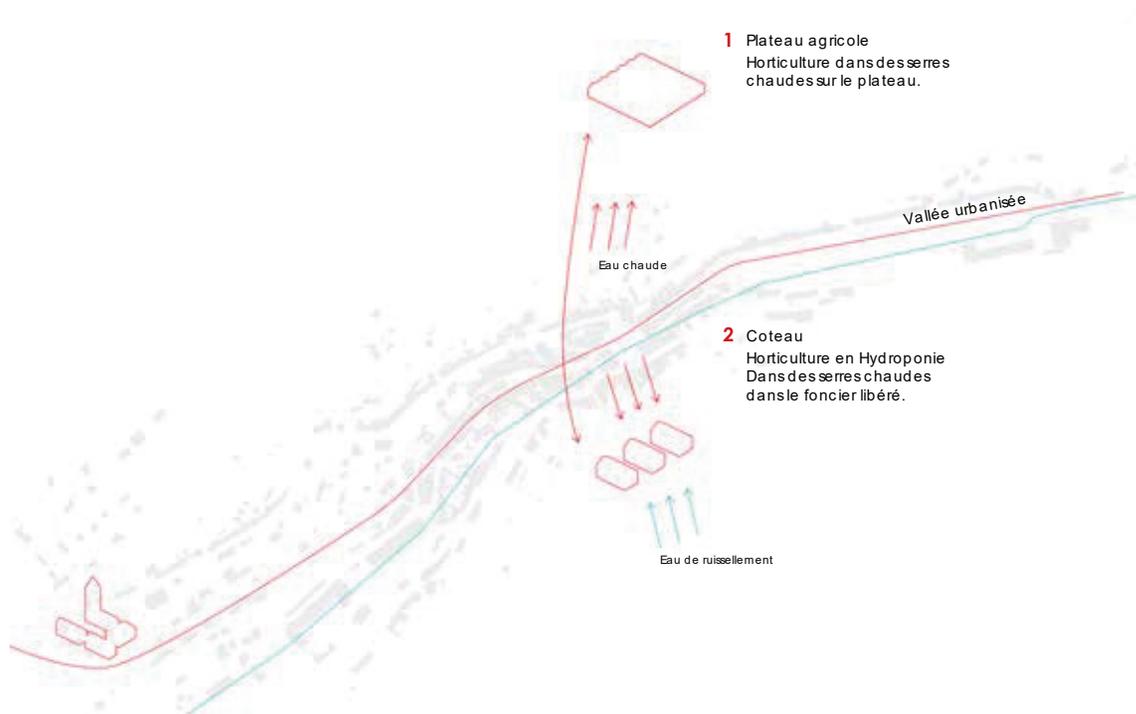
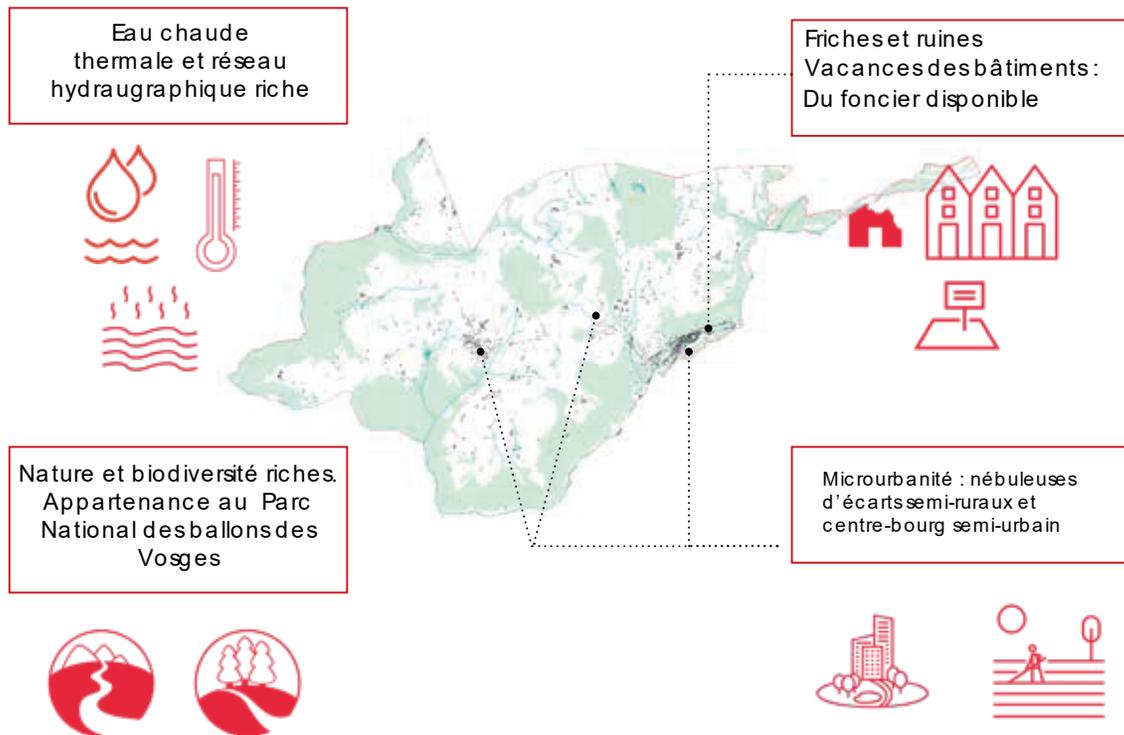
Comment mettre en œuvre une politique de revitalisation à travers une démarche qui fait intervenir les ressources existantes dans le territoire ?

Quelles adaptations dans les centres touristiques en déprise pour en faire un lieu qualitatif pour les locaux, les visiteurs et l'intercommunalité ?

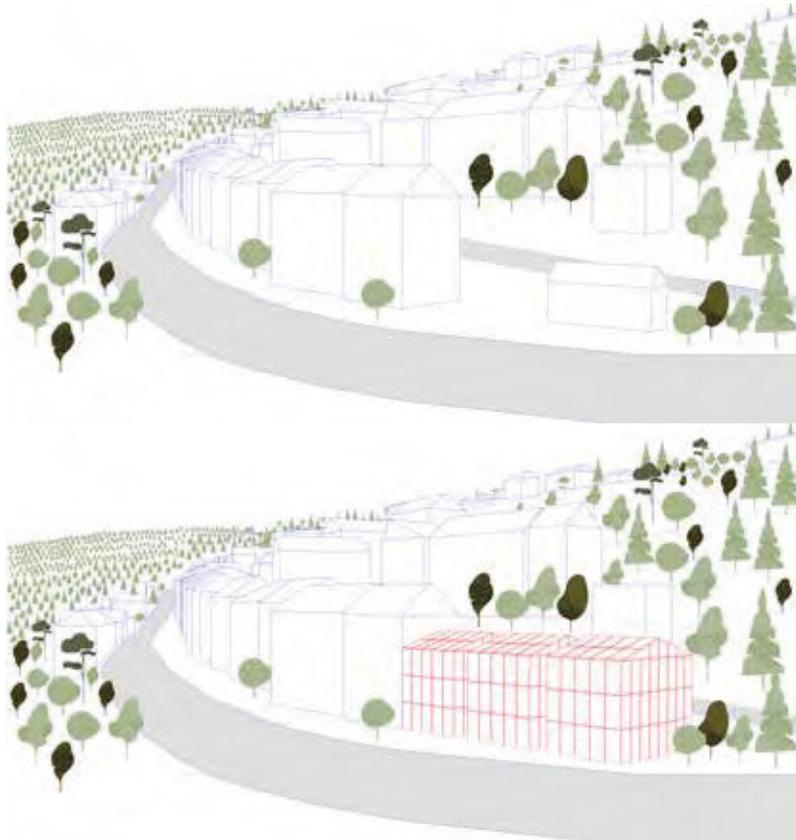
On se propose donc dans ce projet d'étudier le scénario d'une ville thermale qui conjugue tourisme et qualité de vie saine pour les habitants et l'intercommunalité Ceci implique des adaptations dans les activités économiques et l'image de la ville. En agissant sur la boucle du processus du déclin et ses 4 spirales : spirale de la forme urbaine, spirale socio-économique, spirale fiscale et démographique et en mobilisant les ressources du territoire et cultivant les richesses autrement, on montre ce qu'on pourrait faire dans la commune en terme de projet économique ancré dans le local et tourné vers des circuits courts.

#déprise #réactivation #serres agricoles

#déprise #réactivation #serres agricoles



**Image 1 :** Ressources présentes dans la commune et mises en jeu dans sa réactivation  
**Image 2 :** Schéma présentant le projet agricole de serres dans la commune



#déprise #réactivation #serres agricoles

**Axono** : Axono de localisation des interventions  
**Perspective** : Un avant/après l'implantation de serres agricoles sur un foncier libéré

DSA Projet urbain de l'Énsa de Paris-Belleville  
**Présentation de mémoires de fin de formation**  
Architecture des territoires  
Projet & recherche

Soutenance le 15 mars 2023

**Melissa CHAMBAUD**

« L'épaisseur du littoral, du concept à une réalité territoriale: une gouvernance à redéfinir ? »

**Joumana CHARIF YAMAK**

« La ruralité entre croissance et risques. Quel est le rôle de la planification face à l'enjeu de la résilience au Pays de Caux ? »

**Sarah HUSEIN**

« Un patrimoine territorial disparu. Le cas de la rivière du Barada à Damas »

**Composition du jury**

Directeurs d'étude: André Lortie, Patrick Henry

Enseignant DSA: Loup Calosci

Personnalité extérieure: Ayda Alehashemi, architecte et paysagiste, docteur de l'Université de Téhéran, co-responsable de la Chaire Architectures de l'eau de l'Énsa Paris-Malaquais, chercheur associé IPRAUS/AUSser.

**Isabelle DE KERSAUSON**

« De l'urbanisme temporaire à l'urbanisme de transition: quel droit à la ville pour l'urbanisme transitoire? Approche du cas (grand) Parisien. »

**Composition du jury**

Directeurs d'étude: André Lortie, Patrick Henry

Enseignant DSA: Loup Calosci

Personnalité extérieure: Vincent Loubière, ingénieur ESTP, fondateur et directeur ODYSSE, fondateur et président ITHAKE, chercheur associé au LAB'URBA (UGE - UPEC)

DSA Projet urbain de l'Énsa de Paris-Belleville  
**Présentation des mémoires de fin de formation**  
Architecture des territoires  
Projet & recherche

Soutenance le 15 mars 2023

**Tristan HUGUEN**

« Villes Nouvelles & villes intelligentes. La production de villes "durables" et "écologiques" par le numérique et l'automatisation, réelle avancée ou simple outil de promotion ? »

**Imane SRAIDI**

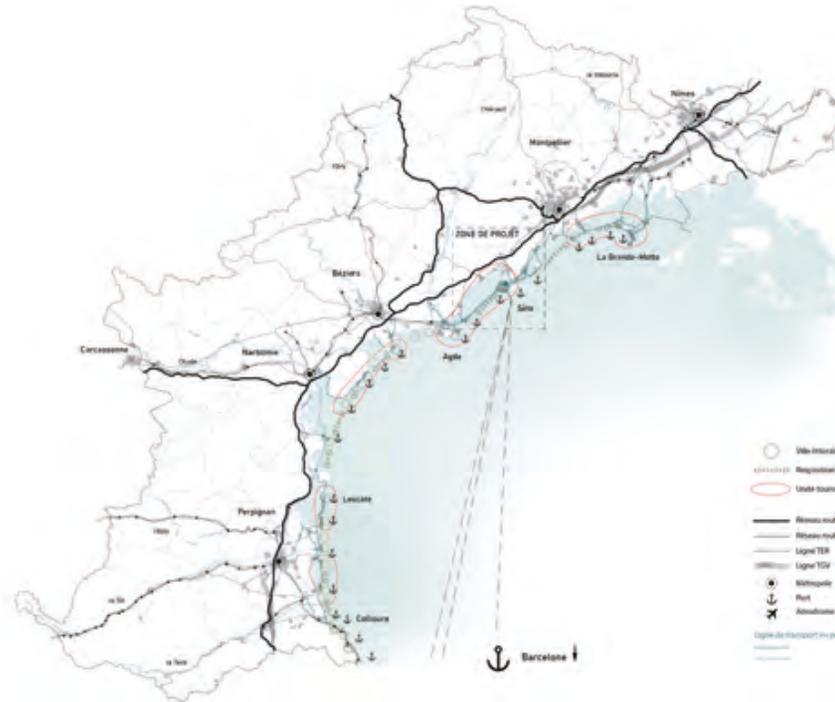
« Les territoires urbains denses face à la généralisation du tri à la source des biodéchets. Cas d'étude: Métropole du Grand Paris »

**Composition du jury**

Directeurs d'étude: André Lortie, Patrick Henry

Enseignant DSA: Loup Calosci

Personnalité extérieure: Roberta Morelli, architecte ingénieure, docteure en architecture, maîtresse de conférences STA à l'Énsa-PB, chercheuse IPRAUS/AUSser



#montéeseaux #gouvernance #processus

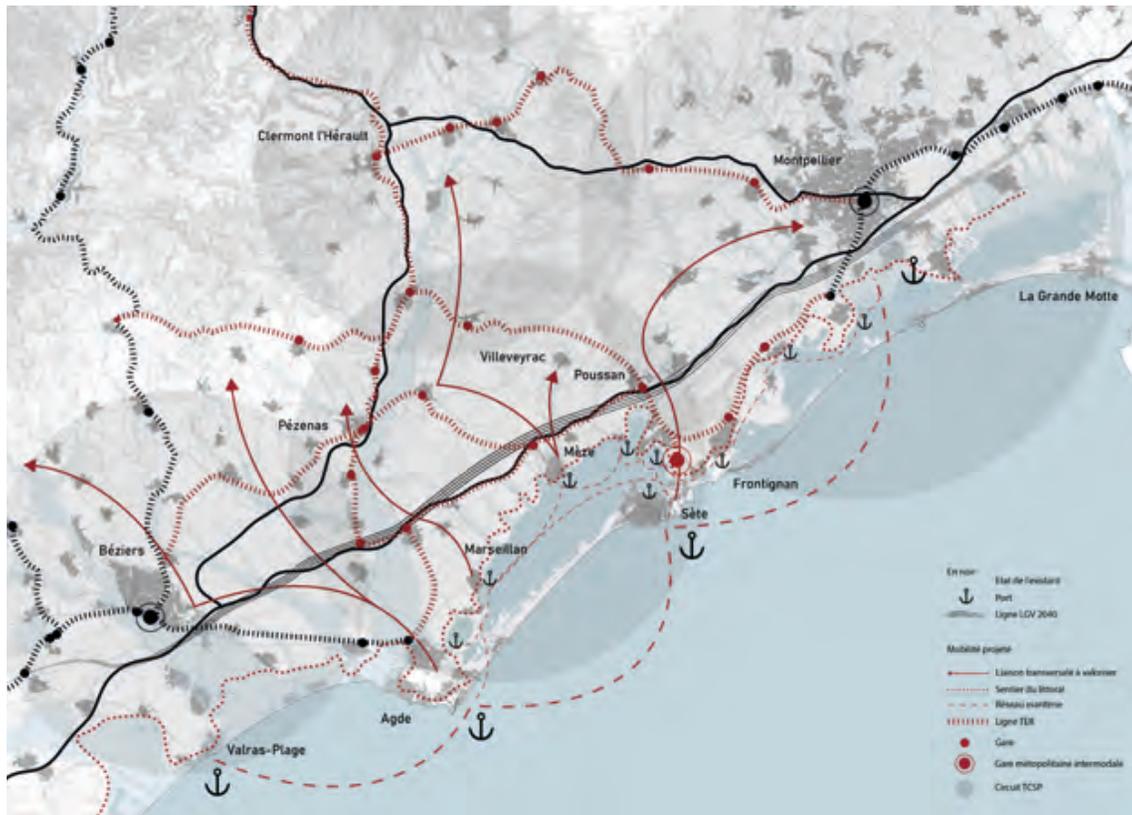


Image 1 : Document issu du PFE : Golfe du Lion

Image 2 : Document issu du PFE : Enjeux

L'épaisseur littorale, du concept à une réalité territoriale

# L'épaisseur du littoral, du concept à une réalité territoriale

Mélissa Chambaud

Pays : France

Ville : Territoire de l'étang de Thau

Encadrants projet : André Lortie,

Patrick Henry

L'objectif de ce mémoire est de confronter des projets issus d'un processus de création libre et ouvert à un certains nombres de contraintes du réel afin de faire ressortir les limites de la réalisation du concept d'épaisseur littorale.

La montée des eaux va modifier la géographie du territoire de l'étang de Thau fortement impacté de par sa faible latitude. Afin d'éviter une situation de crise, une recomposition territoriale s'appuyant sur les dynamiques territoriales est à engager dès aujourd'hui.

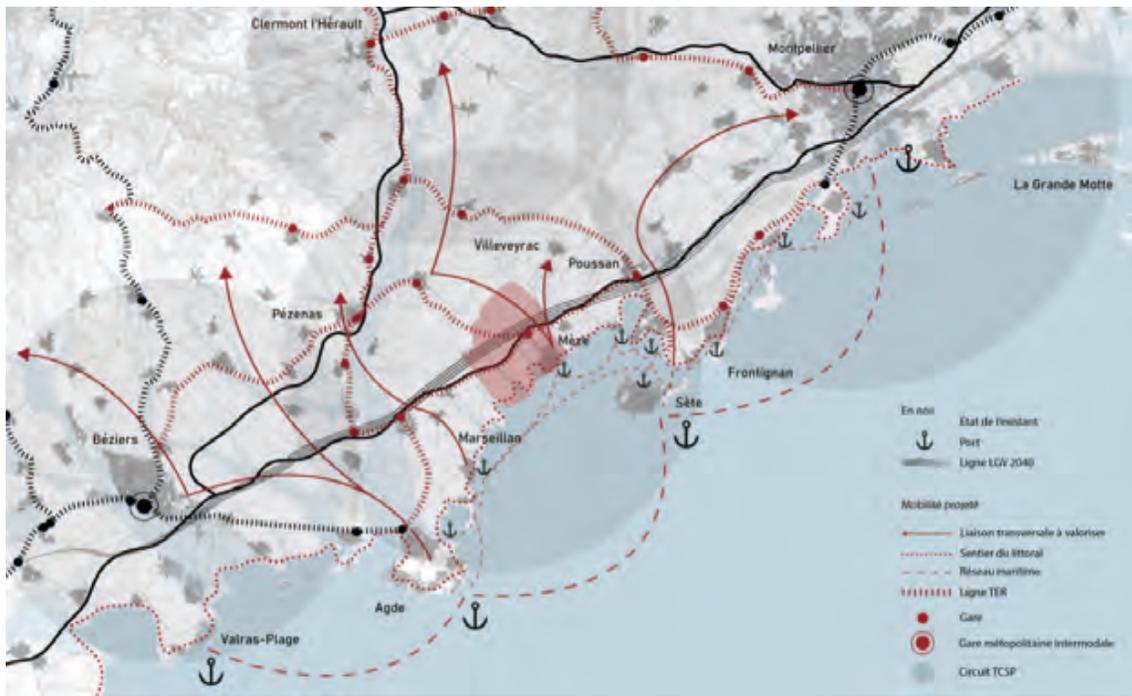
Quatre étudiantes d'architecture des ENSA de Montpellier et Paris Val de Seine ont proposé une vision de cette adaptation au travers de leur PFE intitulé « Thau, horizon 2100, Prospective d'adaptation d'un territoire à une nouvelle géographie ». Ce PFE a été encadré en partie par Denis Lacroix, prospectiviste à l'IFREMER.

Ce PFE dresse dans un premier temps une prospective de l'étang de Thau à l'échelle territoriale. Il permet de sortir certaines dynamiques d'interventions. À la suite de cela, les étudiantes ont chacune développé une posture du territoire à plus petite échelle.

L'objectif de ce mémoire est de comprendre les limites opérationnelles de mise en place du concept de l'épaisseur littorale. C'est pourquoi ce mémoire s'appuie sur ces travaux afin d'en faire sortir des grands axes d'intervention. Ces interventions ont été par la suite confronter à certaines contraintes du réel. Ces contraintes du réels sont devenus les dénominateurs communs à partir desquels les projets ont été comparés et analysés.

Cette analyse a permis de faire sortir plusieurs réflexions sur le modèle d'urbanisme d'aujourd'hui.

#montéedeseaux #gouvernance #processus



#montédeseaux #gouvernance #processus

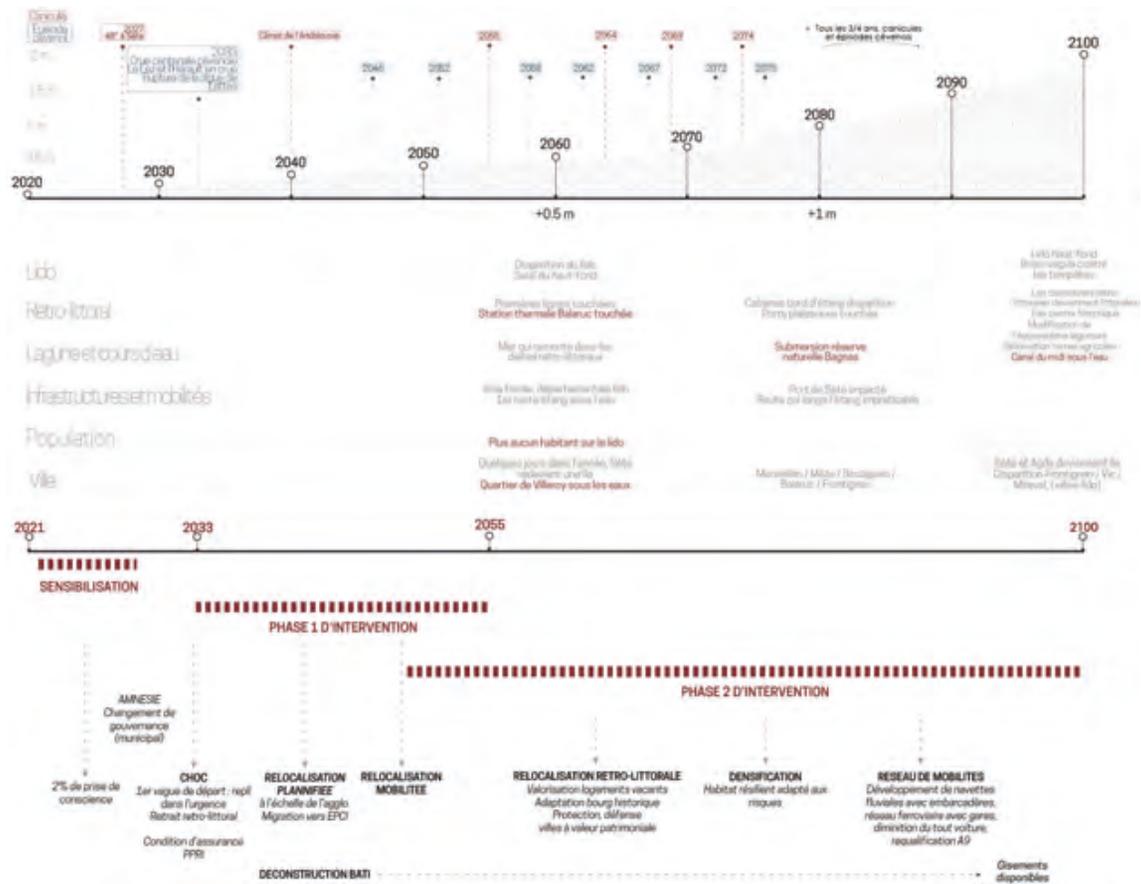


Image 1 : Document issu du PFE : Nouvelle géographie

Image 2 : Document issu du PFE : Prospective

L'épaisseur littorale, du concept à une réalité territoriale

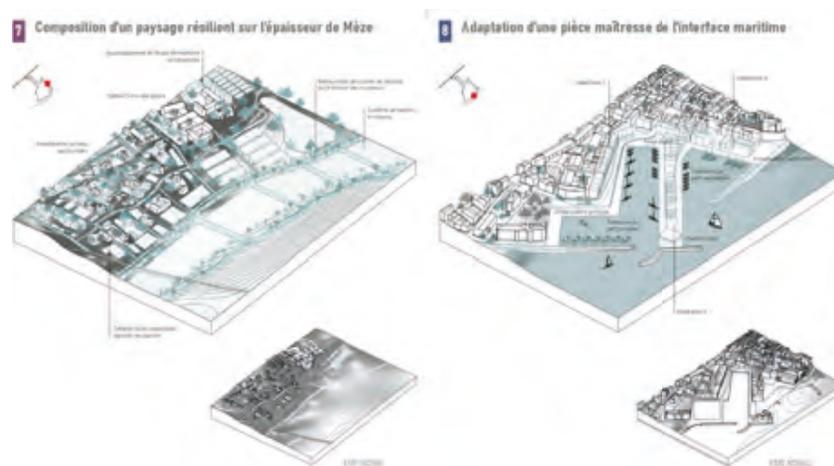
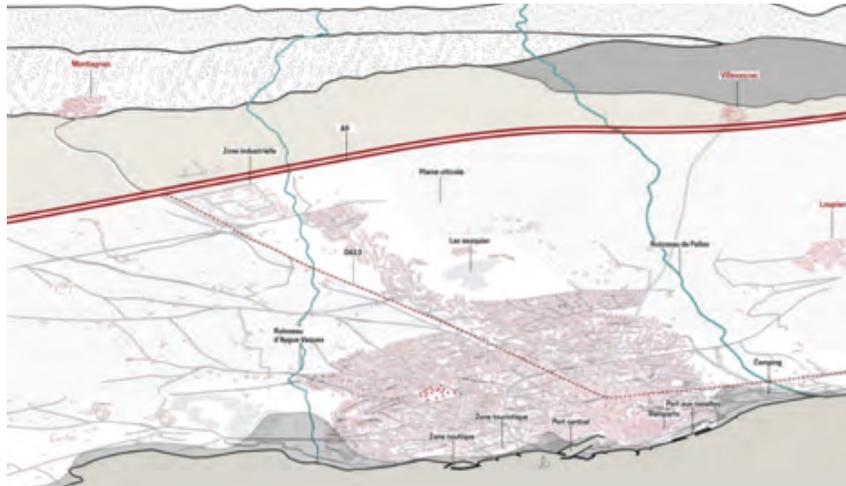


Image 1 : Document issu du PFE : Projet M.Chambaud / J.Dronneau

Image 2 : Document issu du PFE : Projet A.Garcia

Image 3 : Document issu du PFE : Projet I.Le Mée

L'épaisseur littorale, du concept à une réalité territoriale



# La ruralité entre croissance, risques et résilience

Joumana Yamak

Pays : France

Ville : Terres-de-Caux

Encadrants mémoire : André Lortie,  
Patrick Henry

Les communes rurales du Pays de Caux sont en croissance démographique depuis les années soixante-dix. Toutefois, le développement urbain se fait au détriment des terres agricoles: un sol qui a subi de fortes dégradations mais qui présente aujourd'hui un atout important pour lutter contre le changement climatique.

S'intéressant à la ruralité comme le territoire du futur, ce mémoire se concentre sur les communes rurales du Pays de Caux, une région agricole de la Seine-Maritime structurée pendant des décennies sur l'économie agricole et textile, et avec un type originel d'habitat rural : les clos-masures.

Cette région a connu une mutation profonde sous l'effet direct de l'industrialisation au début du XIX<sup>ème</sup> siècle : l'exode rural vers les grandes villes, notamment Rouen et Le Havre, et la mécanisation et l'intensification de l'agriculture, ce qui a affecté profondément le sol mais aussi la structure de l'espace rural au Pays de Caux.

Plus récemment, le phénomène du retour à la campagne depuis l'année 1968, le réchauffement climatique, et les pandémies, sont des facteurs qui ont donné aux communes rurales du Pays de Caux une place plus importante dans les études et les débats publics.

En prenant la commune de Terres-de-Caux comme cas d'étude pour notre recherche, choisie pour sa situation et son rôle important à l'échelle locale et intercommunale à travers l'histoire, on s'intéresse à soulever les potentiels du territoire rural, et comprendre les risques auxquels ils est confronté.

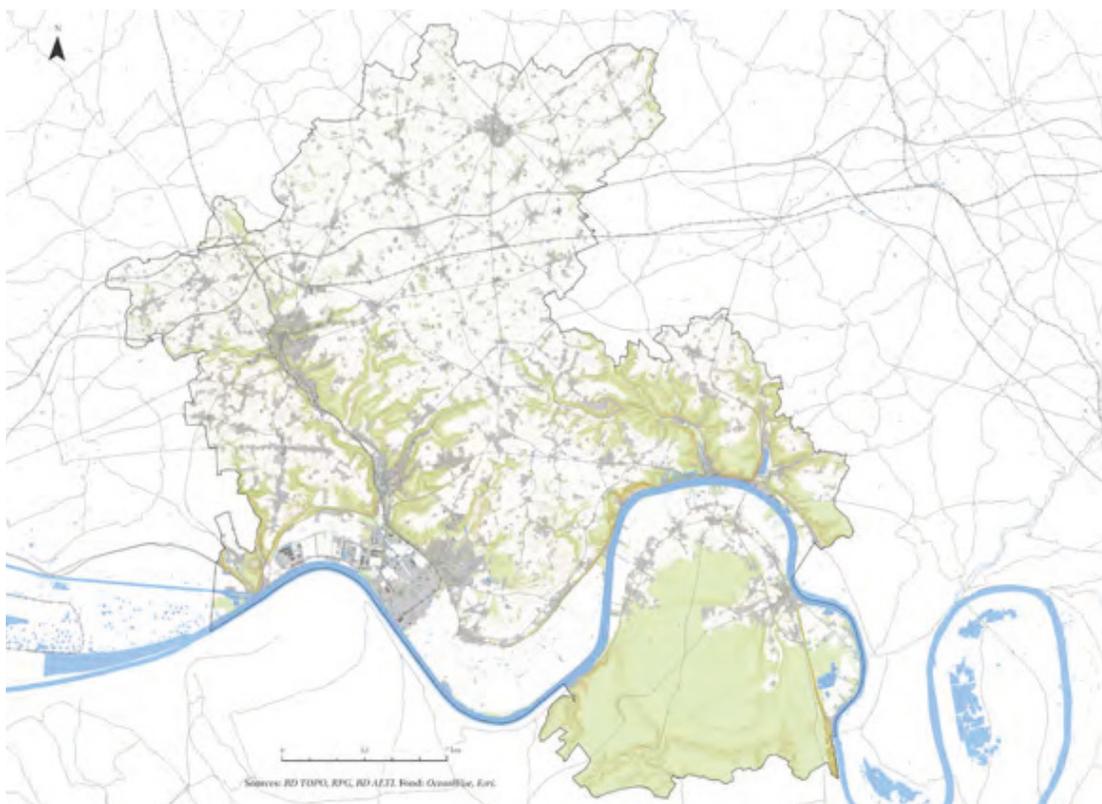
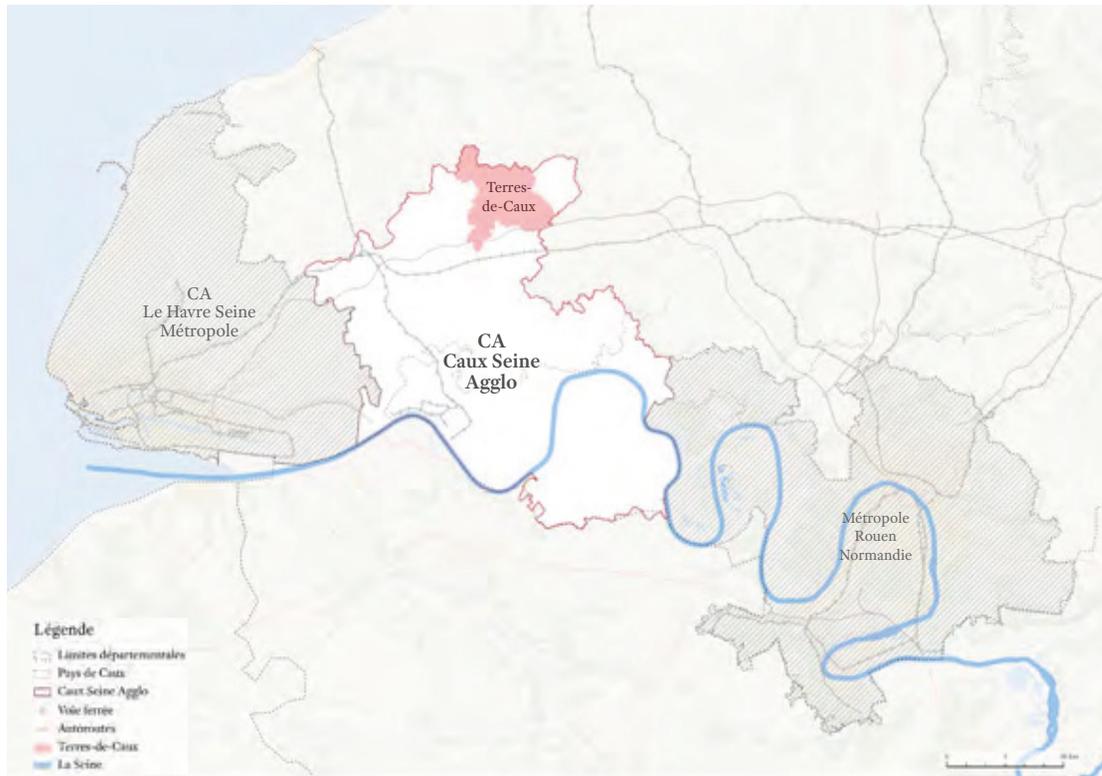
Ainsi, le foncier se présente comme étant l'élément majeur autour duquel plusieurs scénarios d'aménagement peuvent avoir lieu. Mais en face, plusieurs risques sont présents: inondations, ruissellements, cavités souterraines, menaçant la stabilité du sol, et l'installation durable des populations.

Quel est alors le rôle des documents de planification pour faire face aux enjeux socio-environnementaux, en maîtrisant les risques et préservant la croissance en même temps ?

Comment peut-on associer ruralité et résilience, notamment dans le contexte de

#ruralité #risque #résilience

#ruralité #risque #résilience



**Image 1 : Situation de Caux Seine Agglo entre Rouen et Le Havre**

**Image 2 : Une urbanisation au fonds de vallée**

**La ruralité entre croissance, risques et résilience**

Terres-de-Caux, commune nouvelle créée en 2017 suite à la fusion de 7 communes déléguées. Entre 1968 et 2014, la population a augmenté de 1 366 à 2 192 habitants.

Les maisons individuelles constituent la majorité des nouvelles constructions qui se concentrent autour de la zone urbanisée de Fauville-en-Caux.

Pourtant, Fauville qui est un lieu favorable aux échanges commerciaux, et le centre de la commune nouvelle, est menacée par l'accroissement des risques sur son territoire.

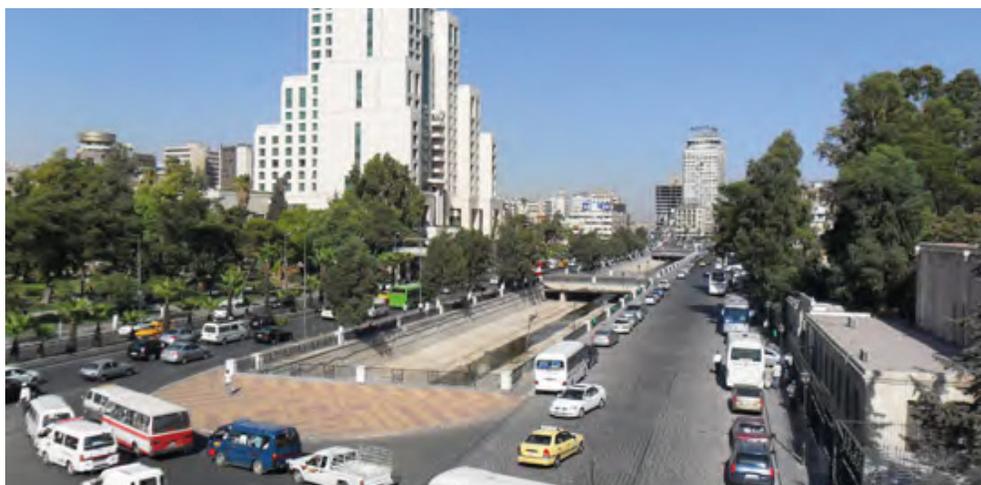


#ruralité #risque #résilience

Texte : Portrait de Terres-de-Caux

Image 1 : Carte de Terres-de-Caux avec les secteurs des risques  
Images 2 et 3 : L'étalement urbain de Fauville entre 1947 et 2022

**La ruralité entre croissance, risques et résilience**



#Ressource #transformation #territoire

Carte : Superposition de cartes en 1925 et aujourd'hui  
Photo 2,3 : Vue de Barada au même endroit, 1890 et 2015

Le Barada à Damas : Palimpseste d'un paysage Disparu

# Le Barada à Damas : Palimpseste d'un paysage Disparu

Sarah Husein

Pays : Syrie

Ville : Damas

Encadrants mémoire : André Lortie,  
Patrick Henry

Par la notion de “palimpseste”, cette recherche traite de la rivière du Barada à Damas au prisme des questions spatiales et culturelles. Elle propose une historiographie spatiale et sociale des accidents qui signalent le bouleversement de ce paysage, potentiel d'un nouveau récit de territoire.

Barada, la rivière principale du territoire de Damas constituait jusqu'aux milieux de 20<sup>e</sup> siècle la principale source d'eau potable de la ville de Damas, ainsi que -avec d'autres cours d'eau- le système d'irrigation -l'un des plus anciens réseaux d'irrigation au monde- qui irriguent les oasis de la Ghouta. Ce réseau, aujourd'hui partiellement en service, est fortement dégradé. Or, une pénurie d'eau se profile depuis les années 80.

Cette rivière enchantée dans les textes de littérature, n'est plus aujourd'hui qu'un fil fin d'eau saturé par les déchets d'égout, et marque de manière flagrante la scène urbaine actuelle de Damas.

Cet écart, évidemment spatial, entre ces deux images, dont la première est historique et la seconde contemporaine, nous a amené au premier questionnement de la recherche : Quels sont les accidents de l'histoire qui ont entraîné la disparition de la rivière du paysage de Damas?

D'ailleurs, sachant que la ville de Damas s'est construite depuis le début de son

histoire grâce à la mise en place d'un système de distribution d'eau sur le territoire de Barada, nous supposons que l'écart est aussi d'une dimension culturelle, entre la culture d'une ville structurée par l'eau de cette rivière et la culture actuelle qui la réduit à un simple élément délivré par nos robinets.

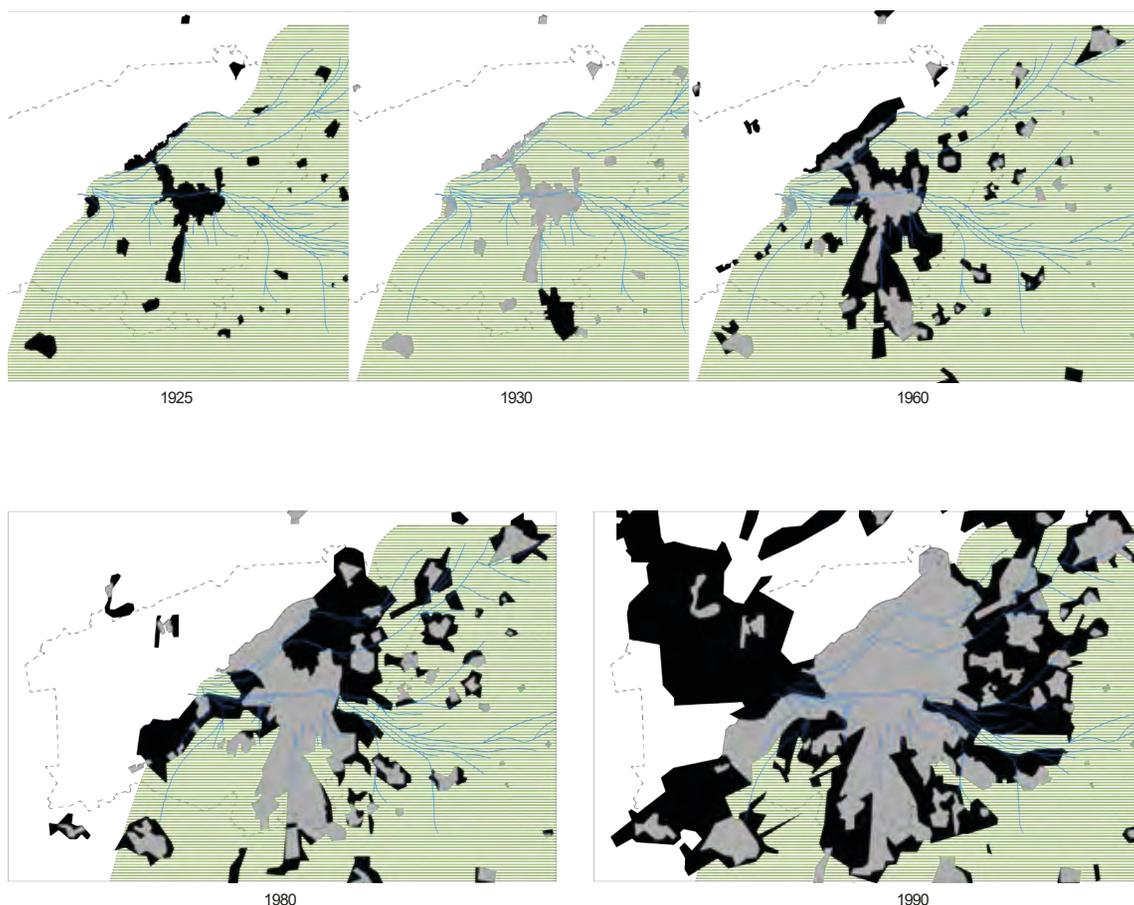
Notre compréhension de l'évolution du paysage de Barada à Damas, et selon les données extraites à travers de notre recherche, est illustrée à travers un palimpseste temporel de six aspects de l'évolution dont résulte le territoire actuel au cours de 3 périodes successives de l'histoire de Damas: la période de l'Empire ottoman jusqu'en 1916, la période sous mandat français 1920-1946, et la période post-indépendance de 1946 jusqu'à aujourd'hui. Pour chacune des périodes, un régime politique, avec l'urbanisme de sa vision projetée sur ce territoire, un rapport d'usage à l'eau qui reflètent une dimension culturelle, des facteurs démographiques, et des paradigmes architecturaux.

La culture exprimée à travers les pratiques sur le réseau de Barada avant la modernisation de Damas, relève d'une sophistication de la relation dynamique et incrémentielle entre l'individu et ce territoire. Elle est le résultat d'une "conscience du lieu" et de ses limites, aujourd'hui oubliée.

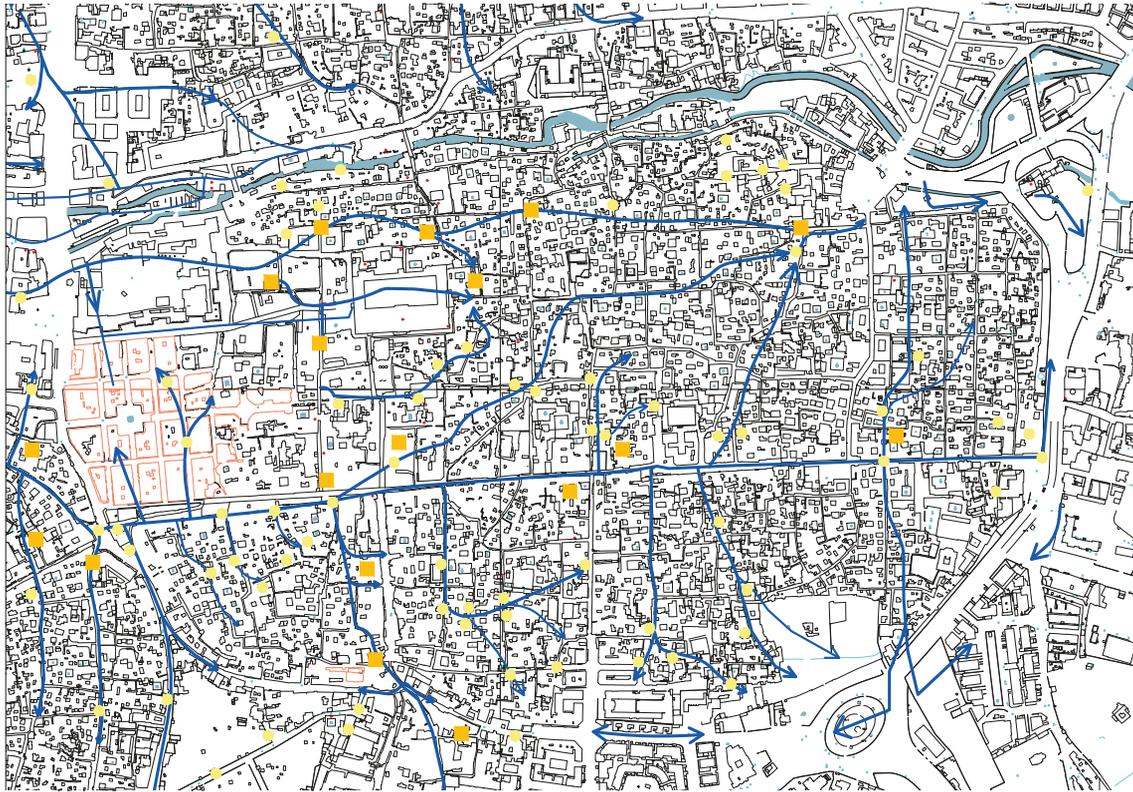
En conclusion, cette « conscience du lieu » est progressivement éliminée par l'abstraction des données géographiques qui conditionnaient autrefois les usages et les relations culturelles à ce réseau. Aujourd'hui, le système est complètement oublié. De plus, les ressources en eau locales ne seront plus suffisantes pour pouvoir alimenter en eau l'agglomération de Damas. En réponse à cette pénurie

d'eau, de futurs projets étudient la possibilité d'amener de l'eau de la région méditerranéenne ou de celle de l'Euphrate, s'inscrivant ainsi toujours dans ce schéma de déterritorialisation et de croissance sans limite. Enfin, comment pouvons-nous parler d'un retour au territoire ? Comment introduire des limites contemporaines à une croissance qui ne cesse d'épuiser les ressources de l'environnement de Damas.

#Ressource #transformation #territoire



Texte : Présentation du projet  
Schéma : La croissance urbaine sur l'oasis



Carte : Canalisation romaine dans La ville intramuros  
Image : Anciens canaux transformés en rues

### Le Barada à Damas : Palimpseste d'un paysage Disparu

#urbanismetemporaire #droit #expérimentation

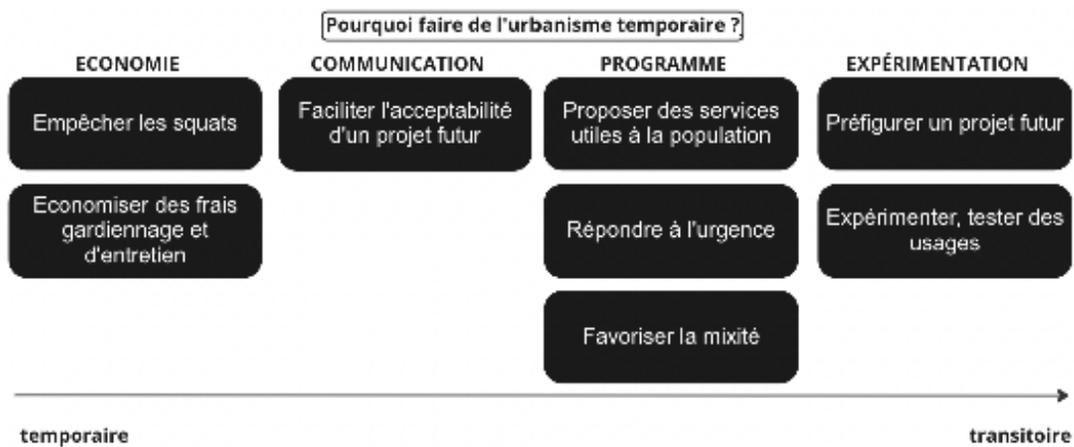


Image 1 : Les Grands Voisins, expérience fondatrice de l'occupation transitoire dans le Grand Paris  
Image 2 : Du temporaire au transitoire, les raisons du succès de la démarche dans les projets urbains

La ville a-t-elle droit au temporaire ?

# La ville a-t-elle droit au temporaire?

L'urbanisme transitoire au prisme des outils juridiques

Isabelle De Kersauson

Pays : France

Ville : Paris

Encadrants projet : André Lortie,  
Patrick Henry

Par une analyse des outils règlementaires et juridiques dont dispose l'urbanisme temporaire et transitoire, ce mémoire, s'appuyant sur des expériences de projets à Paris et internationales, vient proposer un état des lieux ainsi que des perspectives sur l'évolution de ces outils, et questionner les apports de cette démarche à la production classique de la ville.

L'urbanisme temporaire désigne l'utilisation de foncier ou de bâtiments vacants, durant une période donnée, dans l'attente d'un projet pérenne. Par temporaire, on entend ici également l'urbanisme transitoire, qui donne aux activités temporaires une vocation de préfiguration pour le futur projet, avec une plus forte intégration du temporaire au projet pérenne.

Urbanisme temporaire, transitoire ou préfiguration fleurissent de plus en plus dans les cahiers des charges de projets urbains. Ces projets se développent tout particulièrement en Ile de France où, entre 2012 et 2022, l'Institut Paris Region (IPR) recense 227 projets réalisés. Malgré sa très large diffusion voir sa généralisation, ce travail fait l'hypothèse que cette démarche issue du mouvement squat et progressivement institutionnalisée doit composer avec un cadre réglementaire souvent inadéquat. En effet, les pratiques précédant généralement le droit, le code de l'urbanisme ainsi que les autres systèmes

de normes n'ont pas prévu les dispositions spécifiques à l'urbanisme temporaire, né comme une pratique informelle issue du mouvement squat dans les villes en décroissance, donc par définition en dehors des cadres existants.

Par une analyse des outils règlementaires et juridiques dont dispose l'urbanisme temporaire et transitoire, ce mémoire vient proposer un état des lieux et des perspectives sur l'évolution de ces outils. S'appuyant sur des productions académiques, de la littérature grise et une expérience professionnelle à la Ville de Paris ayant porté notamment sur cette thématique, ce travail souhaite questionner, par le biais du juridique, la capacité des projets d'urbanisme transitoire à éclore dans le cadre existant et à analyser ce dont témoigne cette volonté d'institutionnalisation croissante. Quels sont les outils du temporaire et les pistes envisageables pour favoriser la mobilisation d'espaces vacants? Pourquoi proposer la facilitation du temporaire?

#urbanismetemporaire #droit #expérimentation



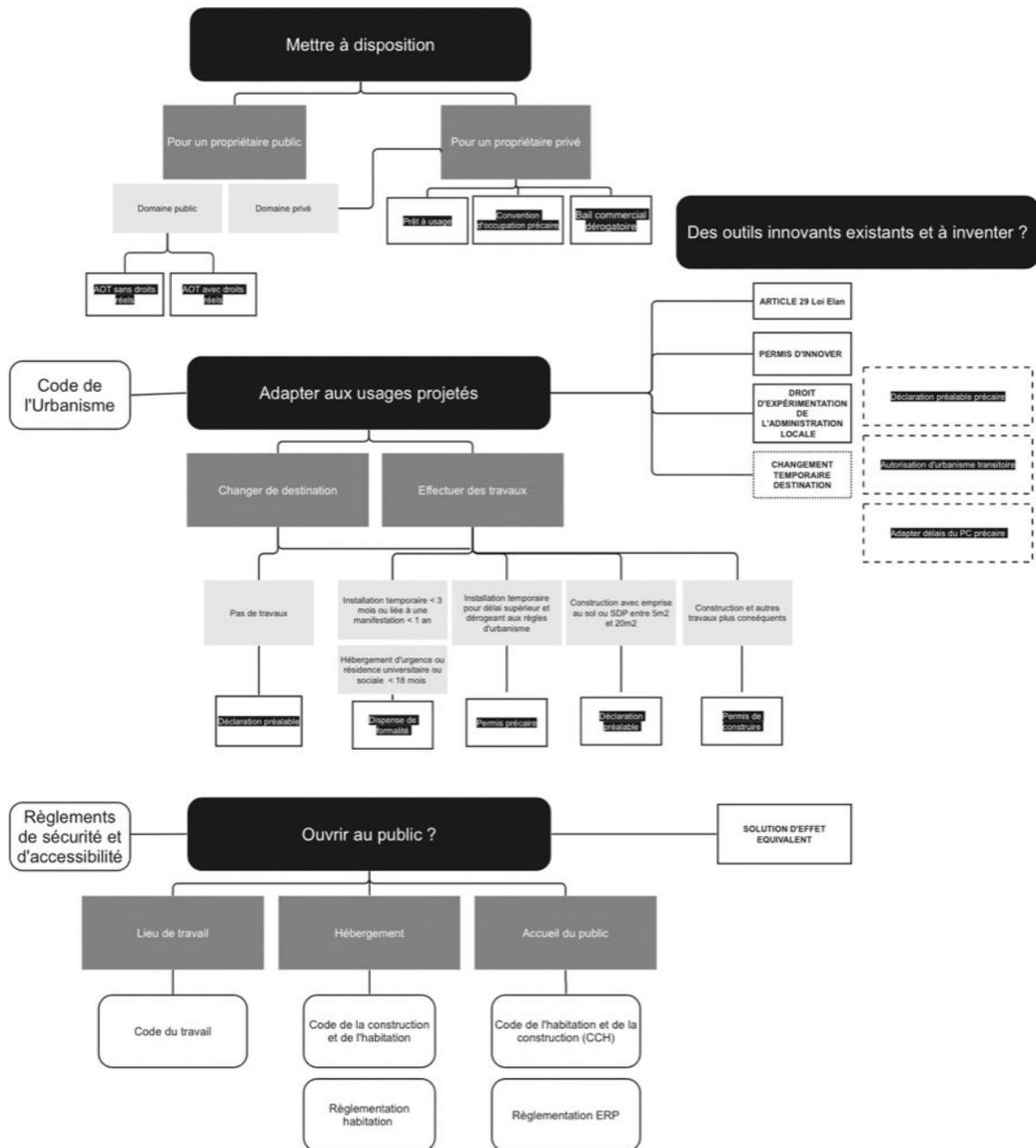
#urbanismetemporaire #droit #experimentation



A travers ces études de cas, le mémoire vise à identifier quels ont été les outils mobilisés par les projets d'urbanisme temporaire, et quels ont pu être les différents freins rencontrés dans la mise en oeuvre de ces outils. De manière générale, la principale difficulté rencontrée est la temporalité car, les temps d'instruction des autorisations d'urbanisme et des normes sécurité et accessibilité sont les mêmes pour des occupations temporaires que pour des projets classiques, mais aussi car les autorités responsables ne sont pas les mêmes entités (Ville, Etat). Alors que les modèles économiques de ces projets sont précaires, l'enjeu de la fiabilisation des délais est fondamental.

Image 1 : Césure, Paris V  
Image 2 : Liaison Douce, Paris XIII

La ville a-t-elle droit au temporaire ?



#urbanismetemporaire #droit #expérimentation

Image 1 : Synthèse des outils juridiques et réglementaires de l'urbanisme temporaire

La ville a-t-elle droit au temporaire ?



# Villes Nouvelles & villes intelligentes

Tristan HUGUEN  
Pays : Corée du Sud  
Villes : Songdo / Séoul  
Encadrants projet : André Lortie,  
Patrick Henry

## **La production de villes «durables» et «écologiques» par le numérique et l'automatisation, réelle avancée ou simple outil de promotion ?**

Dans un cadre de mise en valeur du patrimoine local, d'une meilleure gestion des ressources et du développement de principes constructifs à bilan carbone relativement faible, le projet consiste à repenser les cycles de vie de la pierre et la gestion des carrières de pierre, en regroupant les acteurs de la filière en un lieu de mutualisation : le RoCab.

Depuis le début du XXIème siècle, les enjeux locaux et internationaux ont évolué et la production des villes ne relève plus des mêmes problématiques. Dans le cas de la Corée du Sud, le pays a plus faible taux de natalité au monde et la croissance démographique est très faible, on peut en déduire logiquement que les projets de villes nouvelles répondent à d'autres enjeux que simplement loger sa population comme cela pouvait être le cas dans les années 1960.

Ces nouveaux enjeux que nous connaissons bien: densité et étalement urbain, congestion, consommation énergétique, gestion des ressources, qualité de vie,

inégalités sociales, accès aux services, résilience face au climat et aux risques naturels

En réponse à ces problématiques, un nombre croissant de projets de villes nouvelles fleurissent à travers le monde: elles sont promues comme des sources d'expérimentation, de nouvelles manières d'habiter miracles qui résoudraient les problèmes territoriaux contemporains.

Située à proximité aéroport international, de la capitale, et face à la Chine, la création de la ville de Songdo s'inscrit dans une volonté de création d'un triangle d'or avec les villes de Yeongjeong et Cheongna, un site de développement économique semblable à un nouveau Singapour, attirant des investisseurs, avec notamment en 2002 la création d'une zone franche qui favorise l'implantation des entreprises et le libre échange par une baisse des taxes.

Au cœur de Songdo se trouve Songdo International City, sur laquelle nous allons nous concentrer car les outils de la smart city y sont les plus développés. En 2008, les premiers logements y ont été mis sur le marché, jusqu'aux années 2015 la ville avait du mal à attirer de nouveaux habitants et était décrite comme une ville fantôme, mais l'offre de travail grandissante a finalement attiré une jeune population qui s'y est installée.

Aujourd'hui, ses rues sont animées et ressemble à d'autres villes sud-coréennes. Une des stratégies de la ville pour attirer entreprises et institution, est sa promotion en tant que ville durable et écologique, lieu d'expérimentation, dont les outils et technologies permettent une faible pollution de l'air, une bonne qualité de vie, de faibles émissions carbone et une gestion des ressources optimisée.

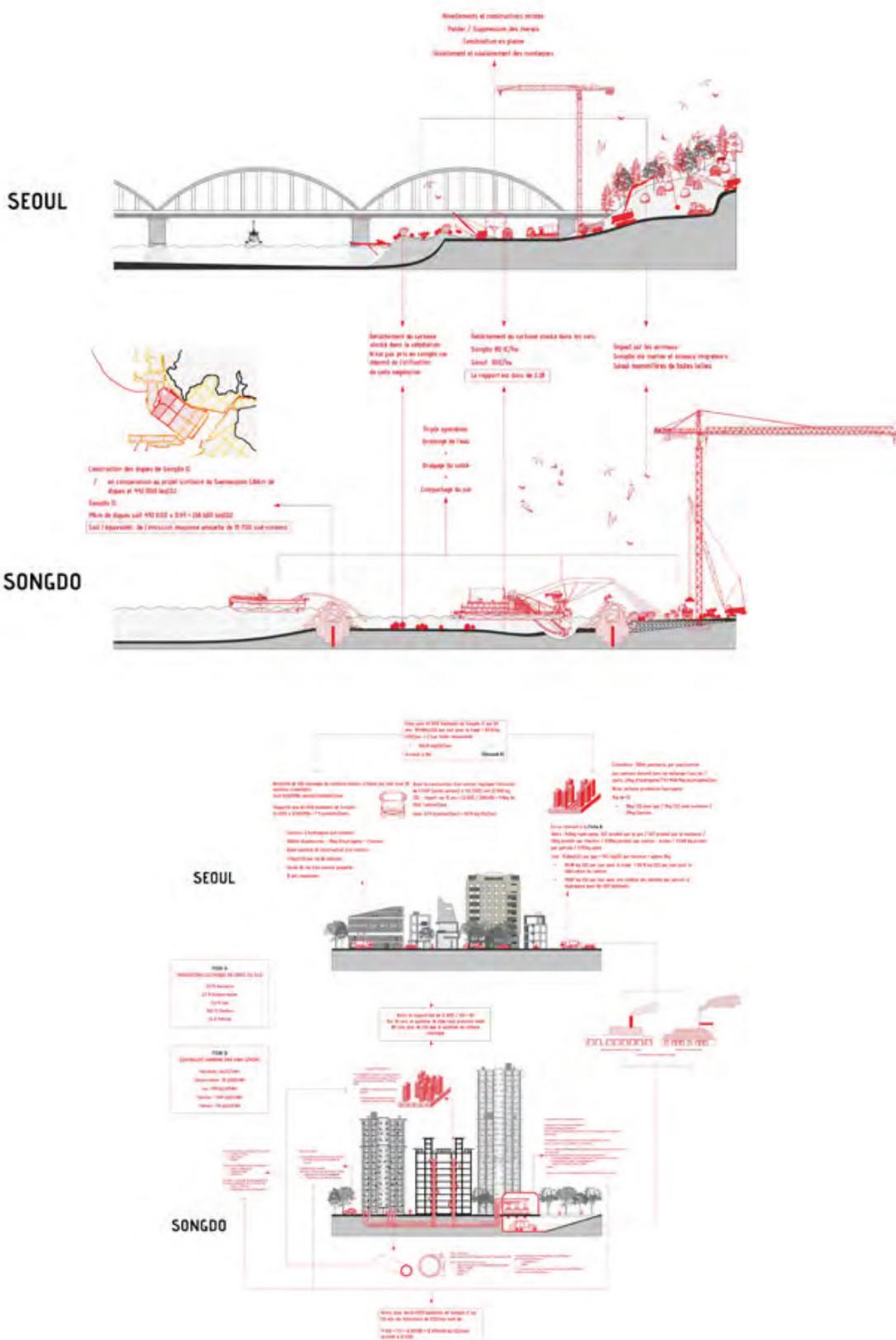
Dans le débat actuel entre le low tech et le high tech comme solution à la crise énergétique, je me suis donc penché sur cet aspect que la ville met en valeur.

De manière générale, nous pouvons questionner la création même de la ville sur la mer jaune, Une des plus grandes opérations de poldérisation de l'histoire avec 4 milliards 400 millions de tonnes de sable Mais nous allons nous intéresser dans le détail aux différentes stratégies propres à la Smart City, dans le but de gestion des ressources notamment l'eau, la collecte automatique des déchets, la consommation énergétique des bâtiments, l'efficacité des transports en commun, les différents capteurs présents dans l'espace public et la domotique au sein des logements pour optimiser le trafic et la consommation électrique.

Mais les bilans carbone et de consommation énergétique ne prennent en compte que l'utilisation de ces outils, et non leur fabrication.

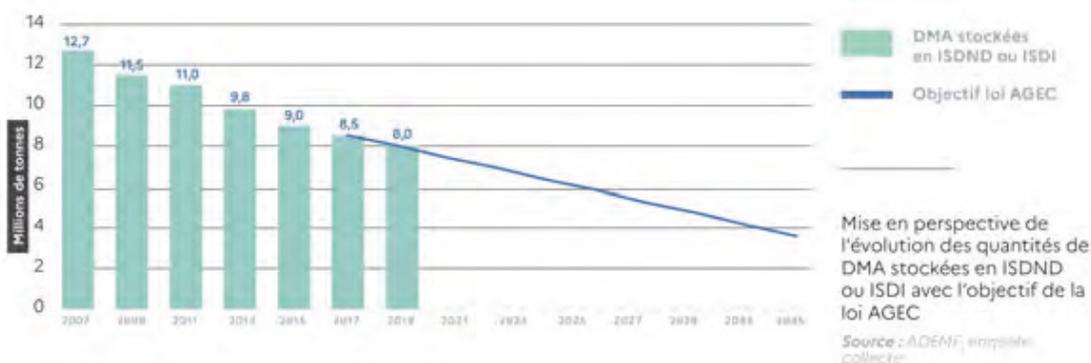
Mon but est donc de réaliser une série de calculs pour déterminer le bilan carbone global de chacune des technologies employées, puis de comparer Songdo et Séoul, pour une population de 65 000 habitants, avec des résultats en kg CO<sub>2</sub>/jour.

Ce mémoire de recherche se traduit donc par l'analyse des différents mécanismes de la ville de Songdo, et, par une série de calculs, la production de bilans écologiques en comparant cette ville nouvelle à sa grande voisine, Séoul.



#songdo#smartcity #villenouvelle

Coupe 1 et 2 : Comparaison entre les principes de construction de Songdo et Séoul



#agec #collectivités #biodéchets

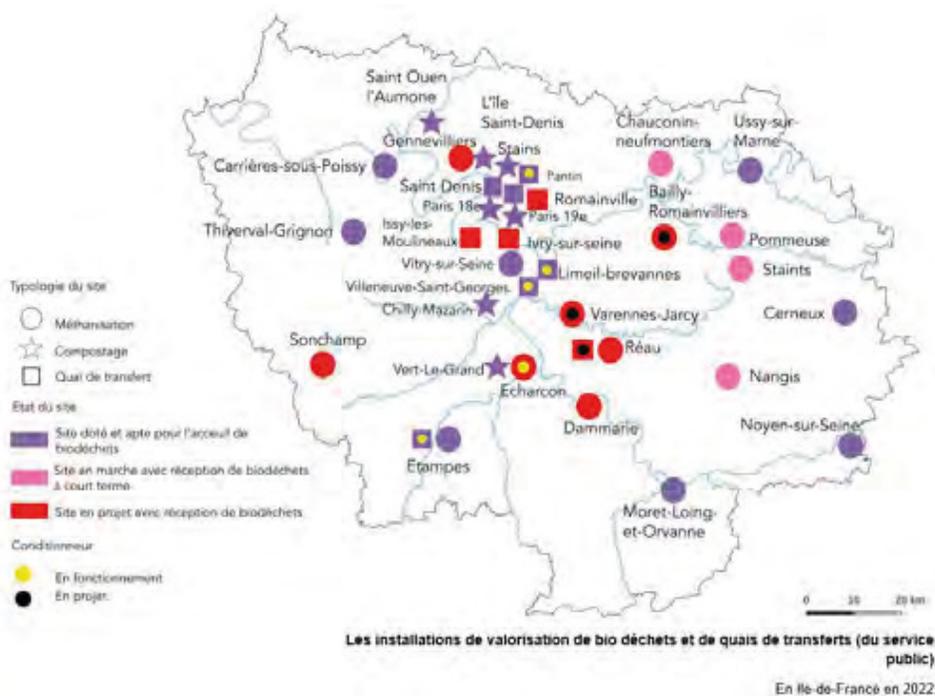


Image 1 : L'évolution des quantités de DMA stockées.

Image 2 : Filières de valorisation de bio déchets en Ile de France : Ou on-est on aujourd'hui ?

**Les territoires urbains denses face à la généralisation du tri à la source des biodéchets**

# Les territoires urbains denses face à la généralisation du tri à la source des biodéchets

**Imane Sraidi**

Pays : France

Encadrant : Loup Calosci

Co-encadrants : André Lortie,  
Patrick Henry

Ce mémoire vise à questionner la gestion des déchets ménagers sous le prisme de l'économie circulaire. Il s'intéresse particulièrement à la gestion des biodéchets dans des milieux urbains denses face à la généralisation du tri à la source, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour tout le monde, y compris les collectivités territoriales et les ménages.

La gestion des déchets en France a évolué au fil des siècles, passant d'une gestion rudimentaire à une gestion organisée, mieux pensée à court et à long terme.

Longtemps et notamment au moyen âge, les villes et surtout Paris régnait dans la fange dans un temps caractérisé par la maladresse et l'anarchie dans les pratiques de gestion. Dans la plupart des quartiers, n'existent ni latrines ni fosses d'aisance, et le 'tout-à-la-rue' précède le 'tout-à-la-rivière', où les deux sont extrêmement pollués.

À la fin du Moyen Âge, beaucoup reste à faire pour empêcher que la ville ne soit une décharge publique. Face à cette situation, et à partir du 16<sup>e</sup> siècle, on commence à voir de nouvelles réformes successives pour une meilleure gestion avec l'obligation des pouvoirs publics envers les habitants de s'occuper de leurs déchets. Petit à petit, l'hygiène commence à être une préoccupation grandissante

dans les pratiques de l'urbanisme et les villes françaises dont Paris vont subir des aménagements urbanistiques avec Haussmann où les notions de propreté, de beauté et d'ordre sont intégrées : le déchet va donc sortir progressivement du milieu urbain, avec l'essor du métier du chiffonnier considéré comme l'agent de propreté et de prospérité urbaine.

La fin du 19<sup>e</sup> siècle et avec le courant hygiéniste porté par Louis Pasteur, on se rend compte que les déchets sont un facteur principal dans le déclenchement des épidémies, Cette déclaration va être appuyé par l'invention de la Poubelle en 1884 et son imposition dans les grandes agglomérations.

La collecte publique va s'organiser progressivement pour concourir à l'objectif de salubrité. Deux voies de traitement ont alors été développées : le recours à l'incinération et la mise en décharge, qui sont toujours adoptés jusqu'à présent.

#agec #collectivités #biodéchets

Ces installations situées en périphérie et sur des espaces considérés comme des lieux de relégation symbolisent l'éloignement et l'exclusion du déchet qui a eu une connotation très péjorative.

Même si l'activité traditionnelle de récupération est l'une des plus anciennes sauf que l'invention d'Eugène Poubelle a donné naissance au concept du recyclage et de tri en France, qui se développera à partir de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Ce siècle a connu des changements sociétaux et techniques énormes avec le mouvement d'urbanisation, la consommation croissante pour un confort de vie plus élevé, et l'industrialisation jetable qui appuie un mode de fonctionnement territorial linéaire favorisant le gaspillage.

Les enjeux dus à la quantité et la nature des déchets qui commencent à se produire après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale vont tracer une première et nouvelle ère réglementaire. Notamment avec la promulgation de la première loi en 1975 qui servira de base à l'ensemble de notre réglementation et rend le rôle des collectivités locales responsables de la collecte et de l'élimination des ordures ménagères de leurs résidents dans des lieux agréés.

En dépit de cette première loi, les déchets ménagers poursuivent leur augmentation. Une nouvelle loi en 1992 nommée loi royale est adoptée. Elle inscrit l'idée de valoriser les déchets ménagers nécessitant alors le déploiement d'un dispositif pré-collecte : les bacs de tri.

Le recyclage apparaît bien comme une volonté de réduire l'emprise du « tout-jetable ». Les préoccupations relatives à l'environnement sous l'influence du

mouvement écologiste, ont permis de concrétiser cette réflexion sur le tri à la source nécessitant l'implication totale des habitants à côté des services publics de gestion.

Au final, on s'oriente petit à petit vers une logique de durabilité avec la succession de lois en France et en Europe pour orienter les stratégies de développement de gestion des déchets. Et c'est là où les biodéchets commencent à prendre de l'ampleur et être considérés non pas comme de simples résidus mais comme un véritable gisement à saisir dans presque chaque loi qui sort.

On insiste sur la directive européenne de 2008 qui oblige les États membres de mettre en place une gestion séparée des biodéchets avant début 2024 et la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) qui généralise le tri à la source des biodéchets en début de 2025.

Cependant, cette ambition se traduit par la sortie de la loi AGECL (anti gaspillage pour une économie circulaire) en 2020 qui a avancé cette généralisation au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour être sur le même pied d'égalité avec l'UE : Bien le tri à la source des biodéchets est un vrai levier territorial à la transition écologique et tout l'enjeu pour les collectivités territoriales surtout, repose sur l'inclusion des territoires dans cette démarche d'économie circulaire.

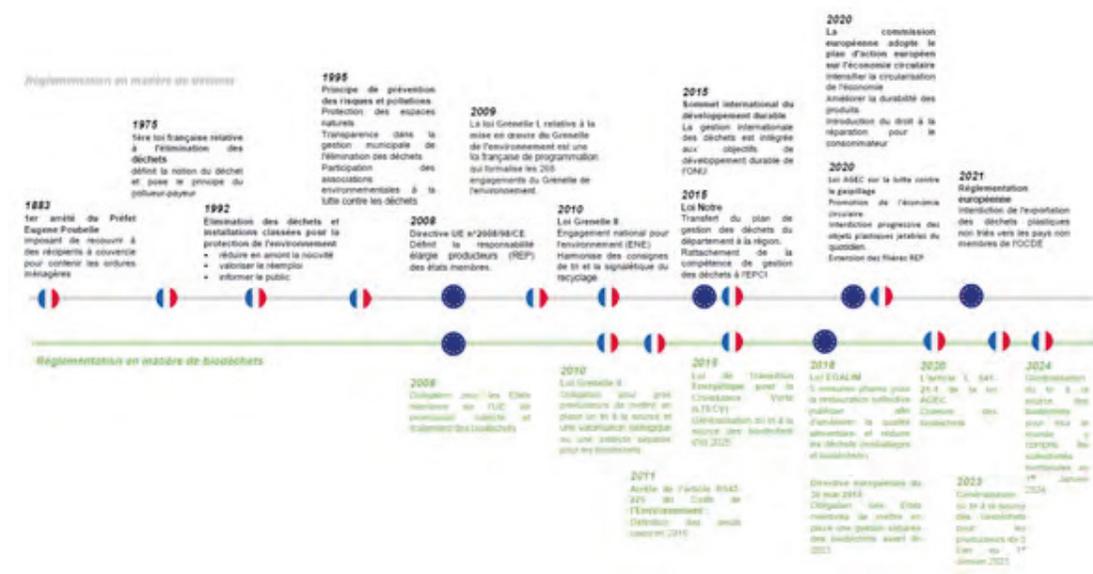
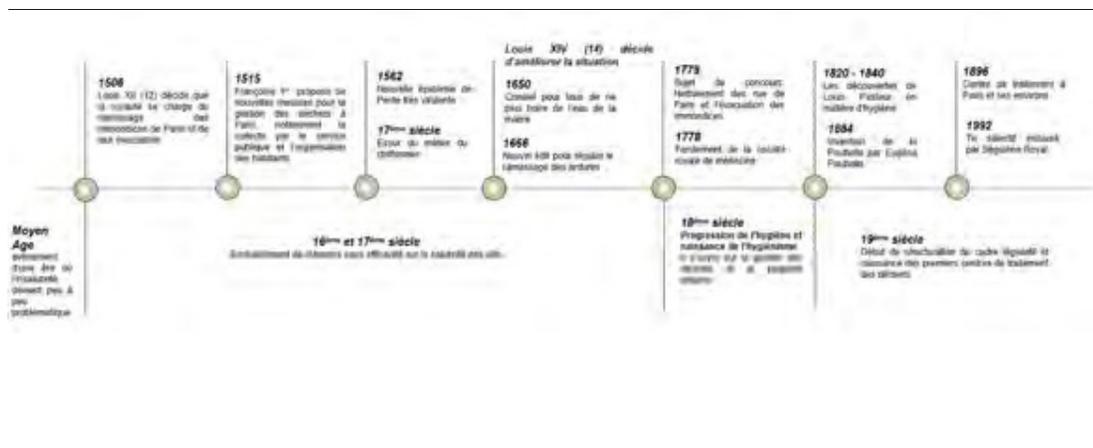
D'où la naissance de ma problématique qu'est : En quoi la loi AGECL a-t-elle fait évoluer les perspectives de gestion des biodéchets par les collectivités territoriales ? et dans quelle mesure cette échéance réglementaire constitue un véritable enjeu urbain et social pour les territoires urbains denses ? – Cas d'étude : Métropole de Paris

**Texte : Présentation du sujet**

**Les territoires urbains denses face à la généralisation du tri à la source des biodéchets**

Notre recherche a donc, pour but d'examiner les évolutions apportées par la loi AGEC en terme de gestion des biodéchets par les collectivités territoriales et de déterminer à quel point cette réglementation a influencé les pratiques, les politiques et les perspectives de gestion des biodéchets en France et examiner les enjeux urbains et sociaux qui en découlent pour les collectivités territoriales, quand il s'agit précisément des territoires urbains denses, en utilisant la métropole de Paris comme exemple concret.

Notre hypothèse est que la généralisation du tri à la source des biodéchets en vertu de la loi AGEC aura un impact positif sur la gestion des biodéchets par les collectivités territoriales, en les incitant à développer des solutions de collectes et de valorisation des biodéchets. En parallèle, cela peut représenter un défi particulier pour les territoires urbains denses pour le déploiement de ces solutions et l'implication des citoyens dans leur réussite.



#agcc #collectivités #biodéchets

Texte : présentation du sujet  
 Image 1 : De la saga des ordures ménagères à l'invention des déchets urbains  
 Images 2 : Les déchets, objet de réglementation : quelle évolution ?

**Les territoires urbains denses face à la généralisation du tri à la source des biodéchets**

**Architecture des territoires  
Projet & recherche  
projets et mémoires - 2022-2023**

DSA Architecture et Projet urbain

**Promotion 2022/2023**

Miguel AL BITAR  
Melissa CHAMBAUD  
Joumana CHARIF YAMAK  
Isabelle De KERSAUSON  
Géraldine Marie DIAZ STANGE  
Gabriel DOUAIHY  
Audrey GHOUSSOUB  
Maria GHRAICHI  
Tristan HUGUEN  
Sarah HUSEIN  
Salma KHALFAOUI  
Marie-Alice LAUR  
Sovannara POM  
Maya SALIBA  
Léane SONDAG  
Imane SRAIDI  
Jessica TAOUK  
Yosra TOUATI  
Elie ZGHEIB

**Encadrement**

**Patrick Henry, André Lortie**



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



école nationale supérieure d'architecture de la Villette  
Paris 19<sup>e</sup> 60 boulevard de la Villette  
**paris-belleville**